

De quoi le 5 Juillet 1962 est-il le nom ?

Lire l'article de Fouad Soufi page 4

5 JUILLET 1962
5 JUILLET 2022

L'Algérie: une histoire millénaire dans la résistance et l'édification de l'Etat-Nation

Par Abderrahmane Mebtoul

L'agriculture algérienne : soixante ans de labour et de labeur

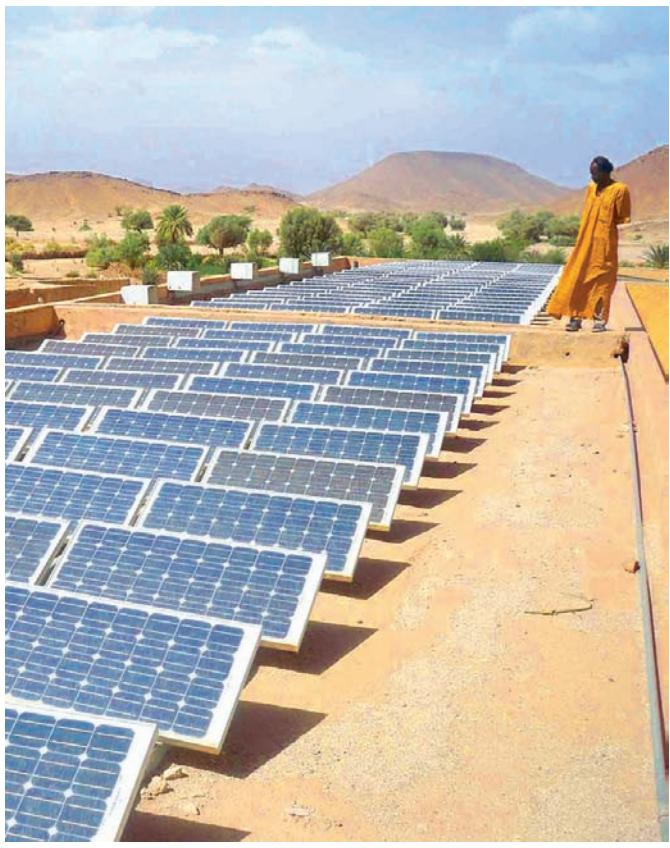
Par Mohamed Khiati

Lettre ouverte à José Gonzales, pied-noir, député, doyen de l'Assemblée nationale française qui y a prononcé un discours nostalgique pleurant son passé

Par Djillali B. Tahri

P. 5 à 7

Transition énergétique Du nouveau en septembre



R. N.

Le ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, Pr Ziane Benattou, a annoncé hier, sur les ondes de la radio nationale Chaine 3, qu'une première mouture de la loi et du modèle énergétiques sera prête d'ici septembre. L'élaboration de ce texte, ajoute l'intervenant, se fait en étroite collaboration avec tous les secteurs concernés.

Le ministère de la Transition énergétique et des Energies renouvelables «travaille pour préparer le dossier, avec tous les secteurs concernés, pour avoir, au mois de septembre, un premier 'draft' sur la loi et le modèle énergétiques», affirme M. Benattou, qui précise que cette loi concerne «la transition énergétique et l'autoconsommation». En plus de ce texte, une stratégie de transition énergétique à moyen terme est en vi-

geur. Elle «est basée sur la durabilité, la pureté, et est adaptée aux spécificités nationales», assure M. Benattou.

Le ministre indique que l'Algérie dispose d'un «grand potentiel en matière d'énergies renouvelables, estimé à 450.000 KWh entre le solaire, l'éolien et le thermique». Pr Benattou plaide pour une consommation rationnelle des énergies fossiles afin d'assurer le passage à l'utilisation des énergies renouvelables.

«L'orientation doit se faire sur une économie de 30 à 40% de notre consommation, à l'horizon 2030. L'Agence pour la promotion de l'utilisation de l'énergie (APRUE) est chargée de ce dossier», souligne-t-il, en mettant l'accent sur «la nécessité d'élaborer une stratégie efficiente, notamment la mise en place de l'isolation thermique (dans le secteur du bâtiment), l'éclairage performant et l'utilisation du transport électrique».

Justice

15 ans de prison ferme requis contre l'ex-PDG de la SGSIA

Le procureur de la République près le pôle pénal économique et financier du tribunal de Sidi M'hamed (Alger) a requis, lundi, une peine de 15 ans de prison ferme contre l'ex-Président directeur général (P.D.G) de la Société de gestion des services et infrastructures aéroportuaires d'Alger (SGSIA), Tahar Allache, poursuivi dans des affaires de corruption.

Le procureur de la République a également requis le placement de l'accusé dans un établissement pénitentiaire.

Tahar Allache, dont il a été mis

fin aux fonctions en mai dernier, est poursuivi pour "dilapidation de deniers publics, abus de fonctions en vue de l'obtention d'indus avantages, notamment lors de la réalisation et de la gestion de l'aéroport international d'Alger".

Dans le cadre de la même affaire, le procureur de la République a requis des peines allant de 2 à 10 ans de prison ferme à l'encontre des autres accusés dans cette affaire, avec confiscation de tous les fonds, comptes bancaires et biens saisis sur ordre du juge d'instruction.

Faisant suite à des informations reçues par les éléments de cette brigade relatives à un incendie qui

Plages, barrages et plans d'eau 55 morts par noyade depuis le 1^{er} mai

M. A.

Après deux ans et demi de Covid, une ruée vers les plages a été constatée en ce début d'été, avant même l'ouverture officielle des plages. Les éléments de la Protection civile parlent d'une affluence exceptionnelle enregistrée entre le 16 juin et le 3 juillet. Malheureusement, 21 personnes, pour la plupart des jeunes, sont mortes par noyade, dont 10 au niveau de plages interdites à la baignade, contre 11 décès au niveau de plages surveillées. Huit personnes ont été victimes de noyade en dehors des horaires de surveillance.

Sans oublier, les noyades dans les réservoirs d'eau utilisés pour la baignade, un phénomène qui se généralise à travers le territoire national, provoquant des dizaines de morts. Les éléments dans la Protection civile, à travers un communiqué rendu public, dans le cadre de la sensibilisation et la prévention,

indiquent que pas moins de 55 décès ont été enregistrés depuis le 1^{er} mai 2022, dont la majorité d'entre eux sont des enfants. Et ce, malgré les multiples campagnes de sensibilisation initiées depuis le début de la saison estivale. Les services de la Communication de la direction générale de la Protection civile ont recensé environ 11,1 millions d'estivants à travers littoral, du 16 juin au 3 juillet. Les wilayas qui ont enregistré la plus grande fréquentation sont Oran avec 2 millions d'estivants, Boumerdes avec 1,5 million et Bejaïa avec 1,1 million.

Les secouristes de la Protection civile ont dû intervenir au niveau des 427 plages autorisées à la baignade, 9.843 interventions. Ce qui a permis, selon les rédacteurs du communiqué de sauver d'une noyade certaine 6.615 personnes dont 2.755 ont reçu les soins nécessaires auprès des postes de secours des plages. Et ce, pour différents types de blessures et 461 bles-

sés ont été évacués vers les structures sanitaires. En ce qui concerne, les victimes sauvées par les embarcations des services de la Protection civile, les secours ont enregistré 50 cas au niveau des wilayas de Bejaïa et Ain Témouchent.

Pour assurer un été «sans danger», la direction générale de la Protection civile a déployé au niveau de plages autorisées à la baignade, un dispositif important composé de 11.000 éléments spécialisés.

Aussi et afin d'éviter ces bilans lourds, DG de la Protection civile a lancé une campagne de prévention et de sensibilisation sur les risques liés à la saison estivale notamment les dangers de la mer et la baignade dans les réservoirs d'eau, depuis le 16 mai dernier, à travers tout le territoire national. Et ce, afin d'inculquer aux citoyens la culture de la prévention du risque de noyade, d'accidents et chutes en particulier dans les plages interdites et plans d'eau.

ANALYSE

Abdelkrim Zerzouri

Les nouvelles pas du tout reconfortantes au sujet de rebond des cas de contamination au Covid-19 à travers plusieurs pays, dont la

France, devraient pousser à un renforcement de la vigilance sanitaire, notamment aux frontières. Le flux des déplacements entre la France et l'Algérie, des plus denses en cette période estivale, particulièrement durant ces jours qui précèdent l'Aïd El Adha, multiplie le risque d'importation du virus et incite à la vigilance. C'est que, en France, face aux statistiques qui annoncent une moyenne quotidienne de plus de 100.000 nouvelles contaminations, on commence sérieusement à se préoccuper de la situation épidémique, notamment suite à «l'apparition de nouveaux sous-variants d'Omicron (BA.4 et BA.5), particulièrement contagieux et capables de contourner les défenses immunitaires», selon les spécialistes. Dans ce contexte, les autorités françaises ont lancé des appels à la prudence, conseillant le retour du port des masques de protection dans les transports et les lieux publics clos. Le retour des gestes barrières reste pour le moment «sans caractère obligatoire», mais tout peut évoluer en fonction de la courbe des contaminations. De son côté, l'OMS (Organisation mondiale de la santé) adopte un ton alarmant, en affirmant qu'on devrait s'attendre à «des niveaux élevés» de Covid-19 cet été en Europe. En Chine, qui adopte une approche ferme en matière de gestion du virus, la situation reste très instable, avec des confinements partiels en cours ces quatre derniers mois. Le dernier en date a placé 1,7 mil-

lion d'habitants en confinement, le week-end dernier, dans la province de l'Anhui (Est), où quelque 300 nouveaux cas ont été rapportés lundi dans le cadre d'un nouveau regain de Covid dans certaines régions.

En Algérie, la situation reste stable, avec une dizaine de cas enregistrés samedi, mais l'environnement est favorable pour un retour à la circulation active du virus. Faut-il oublier que la situation épidémiologique en Algérie, à partir de février/mars 2020, suite à l'importation du virus par des voyageurs arrivants de France et d'Italie ? Pour l'heure, les autorités publiques et les spécialistes ne veulent pas pousser à l'alarmisme, mais on devrait au minimum remettre d'aplomb la campagne de sensibilisation des citoyens contre la propagation du Covid-19, et relancer les appels à la vaccination. Au fait, où en est-on avec la vaccination contre le Covid-19 ? Quel est le taux de cette vaccination, et est-ce que la campagne est toujours en cours ? Soutenus par des considérations statistiques qui laissent croire que «la pandémie est derrière nous», pratiquement tous les réflexes de la lutte contre la propagation du Covid-19 ont disparu depuis que le seuil quotidien des contaminations est passé à moins d'une dizaine de cas. Pourtant, pour apprendre à vivre avec ce virus, il est nécessaire de ne jamais abandonner les gestes barrières, dont le lavage fréquent des mains et le port des masques de protection lors des grands rassemblements, ainsi que dans les lieux clos et de promiscuité. L'été, avec les fêtes de mariages et les départs en vacances, est toujours propice au réveil du Covid-19.

Mila

4 personnes impliquées dans «l'incendie volontaire» d'une forêt arrêtées

Les éléments de la brigade de recherches de la Gendarmerie nationale de Chelghoum Laid (wilaya de Mila) ont arrêté quatre (4) personnes, âgées entre 29 et 40 ans, impliquées dans «l'incendie volontaire» d'une forêt de la commune d'El Mechira, a-t-on appris lundi du groupement de wilaya de ce corps de sécurité.

Faisant suite à des informations reçues par les éléments de cette brigade relatives à un incendie qui

s'est déclaré dans la forêt «El Feham» dans la mechta Echadra (commune d'El Mechira), une patrouille s'est rendue vers le site en compagnie d'éléments de la police technique et les brigades de la Gendarmerie d'El Mechira et Téleghma, a indiqué la même source.

Sur place, les premières constatations ont révélé que les flammes ont détruit une surface de près de 1.200 m², a précisé la même source, ajoutant qu'après la circonscription de

l'incendie par les services compétents, les investigations ont été entamées permettant l'identification des auteurs présumés qui habitent à El Mechira.

Après leur arrestation et audition, les mis en cause ont été confrontés aux preuves matérielles et ont reconnu les faits qui leur sont reprochés, est-il noté. Après l'achèvement des procédures légales, ils ont été présentés devant le tribunal de Chelghoum Laid.

60^e anniversaire de l'indépendance**Le FFS appelle à «restaurer la confiance»**

Dans une longue déclaration à l'occasion de la célébration du 60^e anniversaire de l'indépendance de l'Algérie, le Front des forces socialistes (FFS) appelle le pouvoir à «restaurer la confiance» par des «mesures urgentes d'ouverture et de détente», estimant, toutefois, que l'opposition ne doit pas se «limiter à la seule dénonciation des dérives du pouvoir», mais de «dresser de façon lucide» son bilan.

M. Mehdi

Siglée par le Premier secrétaire national du parti, Youcef Aouchiche, la déclaration du FFS rappelle les «lourds sacrifices» du peuple algérien pour se «libérer du joug colonial». A ce titre, «la célébration du 60^e anniversaire de notre indépendance nationale constitue un événement majeur de l'histoire de notre pays», appelant à «apprécier cette date» pour «fournir une meilleure lecture des séquelles passées» et «donner la perspective d'appréhender l'avenir de notre nation avec raison, lucidité et responsabilité». Pour le FFS, «les rêves et les espoirs qui ont porté notre glorieuse Révolution ont été mis à mal par les dérives successives de ceux qui ont dirigé le pays». «60 années plus tard, nous arrivons avec plus de déceptions que de promesses réalisées. 60 années plus tard, nous sommes confrontés aux mêmes problèmes : instabilité politique, fragilité économique et précarité sociale», note la déclaration. Le FFS estime que la «crise est toujours là» et qu'elle est «le résultat d'une politique de mépris» causant une «impasse intégrale». Un «mépris de la liberté, mépris de la volonté et de l'expression populaire, mépris du dialogue, mépris du travail en commun, mépris des règles et des lois qui ordonnent et organisent l'action collective...», causant des «échecs à répétition des options politiques, économiques et sociales désastreuses prises par un pouvoir autoritaire». Le FFS appelle le pouvoir à ne pas se contenter «des discours de bonne intention», et d'aller vers des «actes concrets en mesure de restaurer la confiance», et «des mesures ur-

gentes d'ouverture et de détente». Le parti appelle également l'opposition à «dresser» des bilans de «façon lucide». «L'esprit patriote exige de nous, aujourd'hui, de ne pas nous limiter à la seule dénonciation des dérives du pouvoir, mais de dresser de façon lucide nos bilans. Nous ouvrirons ainsi les perspectives en mesure de rendre espoir et confiance», lit-on dans la déclaration du FFS. «Nous devons, plus que jamais, faire preuve de lucidité et de maîtrise individuelle et collective. Agir dans la liberté mais aussi dans la responsabilité», ajoute le document. Considération que «la célébration des soixante ans de notre indépendance nous interpelle tous sur l'impératif d'ouvrir un dialogue inclusif, responsable et transparent afin d'amorcer un véritable processus politique et démocratique de changement». «Mais, ajoute le FFS, la responsabilité première incombe au pouvoir». Sur la «construction maghrébine», le FFS rappelle qu'elle «demeure une aspiration profonde de la volonté de nos peuples frères de bâtir un destin commun forgé dans nos luttes communes contre le colonialisme». Mais, ajoute la déclaration, le Maghreb «ne saurait être construit autour de forces étrangères expansionnistes et colonialistes».

«(...) Nous devons aussi dire avec force que le Maghreb ne sera viable que fondé sur les principes voulus par les pères fondateurs de nos Nations, et au premier rang desquels : la construction d'un ensemble régional indépendant. Il ne saurait être construit autour de forces étrangères expansionnistes et coloniales», conclut la déclaration du Front des forces socialistes.

ANP

Chaneighiha promu au grade de Général d'armée

Le Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a promu, lundi au Palais du Peuple (Alger), le Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), Saïd Chaneighiha au grade de Général d'Armée.

Cette promotion est intervenue à l'occasion de la cérémonie annuelle de remise de grades et de médailles aux officiers de l'ANP, organisée à la veille de la célébration du 60e anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale.

La cérémonie s'est déroulée en présence de hauts responsa-

bles de l'Etat, notamment le président du Conseil de la nation, Salah Goudjil, le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, le Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane, et le président de la Cour constitutionnelle, M. Omar Belhadj.

Ont également assisté à cette cérémonie, le directeur de cabinet à la Présidence de la République, Abdelaziz Khellaf, des conseillers du Président de la République, des membres du Gouvernement, des officiers supérieurs de l'ANP, ainsi que des personnalités nationales et des moudjahidine.

Importations**Vers un conseil supérieur de régulation**

A. Zerzouri

Le président Tebboune a ordonné au ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale de poursuivre l'enrichissement du projet de loi relatif à la liberté syndicale et à l'exercice du droit syndical. Lors de la réunion du Conseil des ministres, dimanche 3 juillet, le chef de l'Etat a enjoint dans ce sens au ministre de tutelle de prendre en ligne de compte quatre axes d'orientation, à savoir le fait que le projet de loi doit réguler et organiser l'exercice syndical, et éliminer le cumul négatif qu'a connu le pays dans ce domaine, définir avec précision les modalités de création des syndicats, les conditions pour y adhérer et les secteurs concernés par l'exercice du droit syndical, inclure dans ce projet de loi un chapitre sur la notion de grève dans le domaine du travail et définir ses conditions et ses critères juridiques et mettre fin à la transhumance syndicale, en faisant la distinction entre la pratique syndicale et la pratique politique, en ce sens que chaque domaine est régi par son propre cadre juridique, selon les termes du communiqué du Conseil.

D'autres dossiers concernant différents secteurs ont été également au menu de cette réunion du Conseil des ministres, dont le projet de loi portant statut général de la fonction publique. A ce sujet, le président Tebboune a salué la teneur de ce projet de loi, qui institue, pour la première fois, le droit à un congé en vue de la création d'une entreprise, facilitant ainsi l'accès au monde de l'entreprise et à l'entrepreneuriat notamment aux jeunes ambitieux, désirant s'imposer dans la nouvelle dynamique économique basée sur la diversification, indique la même source. Le Conseil a également examiné un autre dossier concernant la protection, le contrôle et la traçabilité du commerce interna-



tional et domestique. Là-dessus, le président Tebboune a donné ordre pour l'élaboration d'un projet de loi portant création d'un conseil supérieur de régulation des importations. Ce conseil, placé sous la tutelle du Premier ministre, sera chargé des missions de définition des produits, biens et marchandises destinés au marché national, et dont le fonctionnement sera interactif, tenant compte de l'augmentation ou de la diminution du produit national. Tout en relevant que la protection de la richesse et des spécimens d'espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction doit s'inscrire dans le cadre d'une vision nationale inclusive.

Pour ce qui est des projets de développement des mines de baryte, le président de la République a donné les instructions pour élargir la carte d'exploration de la baryte aux wilayas de l'extrême Sud, réaliser des voies secondaires et temporaires pour les camions de plus de 20 tonnes transportant les produits du gisement de Gara Djebilat vers le Nord, afin de préserver la route bitumée, et ce, en attendant le parachèvement du projet de réalisation

de la voie ferrée. Sur un autre plan, le Conseil a approuvé l'ouverture d'une école italienne en Algérie et ordonné d'autoriser l'ouverture de centres culturels italiens dans l'objectif d'enseigner la langue italienne dans les grandes villes, à l'instar d'Annaba, Constantine, Oran, Ouargla et Béchar.

Par ailleurs, avant la clôture des travaux de la réunion du Conseil des ministres, le président de la République a donné des orientations générales au Gouvernement qui ont porté sur le renforcement des capacités de stockage des céréales au niveau national, notamment dans les wilayas réalisant de grands rendements et l'interdiction du stockage dans les lieux non couverts, en vue d'augmenter les réserves nationales stratégiques de céréales, d'œuvrer au renforcement de la production locale des containers, vu leur rareté sur les marchés internationaux actuellement, et d'accélérer la cadence de consolidation des flottes aérienne et maritime de l'Algérie, en vue de l'ouverture de nouvelles lignes vers des Etats africains et européens, a conclu le communiqué du Conseil.

Coronavirus : 19 nouveaux cas

Dix-neuf (19) nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19) et 16 guérisons ont été enregistrés, alors qu'aucun décès n'a été déploré ces dernières 24 heures en Algérie, indique lundi le ministère de la Santé dans un communiqué. Le

total des cas confirmés s'établit ainsi à 266173, celui des décès demeure inchangé (6875 cas), alors que le nombre total des patients guéris passe à 178592 cas. Par ailleurs, un (1) patient est actuellement en soins intensifs, précise la même source, rela-

levant que 42 wilayas n'ont recensé aucun nouveau cas. Le ministère de la Santé rappelle, par la même occasion, la nécessité de maintenir la vigilance, en respectant les règles d'hygiène, la distanciation physique et le port du masque.

Raïna Raïkoum

El-Houari Dilmî

Des étrangers, présents dans notre pays à l'occasion des JM d'Oran, n'ont pas manqué de remarquer plus d'Algériens dans les rues que là où ils sont supposés se trouver, c'est-à-dire au travail. Mais beaucoup ne le savent peut-être pas, ce sont les pays les plus riches qui travaillent le moins justement. Oui, moins de 10% des humains sur terre mangent tout le pain blanc à eux seuls, contre l'écrasante majorité qui regarde de loin... Parce que l'on sait, et depuis longtemps, que les habitants du pays de l'Oncle Sam passeront tout leur temps à tout dévorer autour d'eux tout en s'usant les yeux devant leurs pupitres à regarder passer en boucle le mauvais film tourné par le reste du genre humain qu'ils sont devenus le peuple le plus cossard de tous.

Mais si les compatriotes de Geronimo sont les premiers de la classe en étant les moins bousieurs au monde, pourquoi alors reprocher à nous, Algériens, de rechigner à l'effort, lesquels selon une rumeur «in vitro» travaillent moins d'un quart d'heure par jour et versent à peine deux gouttelettes d'huile de coude tous les douze mois ?

Des étrangers, présents en Algérie, selon une «logique» anthropophage, ce sont ceux qui bouffent le plus qui bouffent le moins. Au pays de «Aïn ragda ouatmandji», l'épaisseur du porte-

feuille est inversement proportionnelle au tour de ventre de tout un chacun. Selon une théorie à ne pas enseigner dans nos bahuts, un Algérien est soit un chômeur de luxe, soit un salarié qui a son emploi sans jamais travailler, ou presque... A mille lieues de ce qui se fait ailleurs, chez nous, le «juste milieu» n'existe pas: par une sorte de nivellation par le néant, c'est l'Algérien qui travaille le moins qui picore le plus dans la main trouée de celui qui se creve le plus le cœur à gagner son pain noir. Et parce qu'il est connu que le travail éloigne de nous trois grands maux : l'ennui, le vice et le besoin, c'est justement l'Algérien qui s'ennuie le plus au monde à voir la Terre tourner en lui donnant le tournis, le vice creuser des trous béants dans le dos de son vide existentiel et le besoin agir comme une bestiole aux ailes brisées attirée par un lampion mal éteint. Mais finalement, trouver du travail, ce n'est pas prendre la place d'un chômeur ?!

De quoi le 5 juillet 1962 est-il le nom ?

Par Fouad Soufi

C'est par la loi n° 63/278 du 26 juillet 1963 que le 5 juillet a été fait fête légale : celle de l'Indépendance et du FLN. Cette loi avait été promulguée, par le Chef du Gouvernement, Président du Conseil des ministres, ministre des Affaires étrangères Ahmed Ben Bella après délibération et adoption par l'Assemblée Nationale Constituante. Elle avait été contresignée par les trois vice-présidents (Houari Boumediène, Saïd Mohammedi et Rabah Bitat) et l'ensemble des ministres.

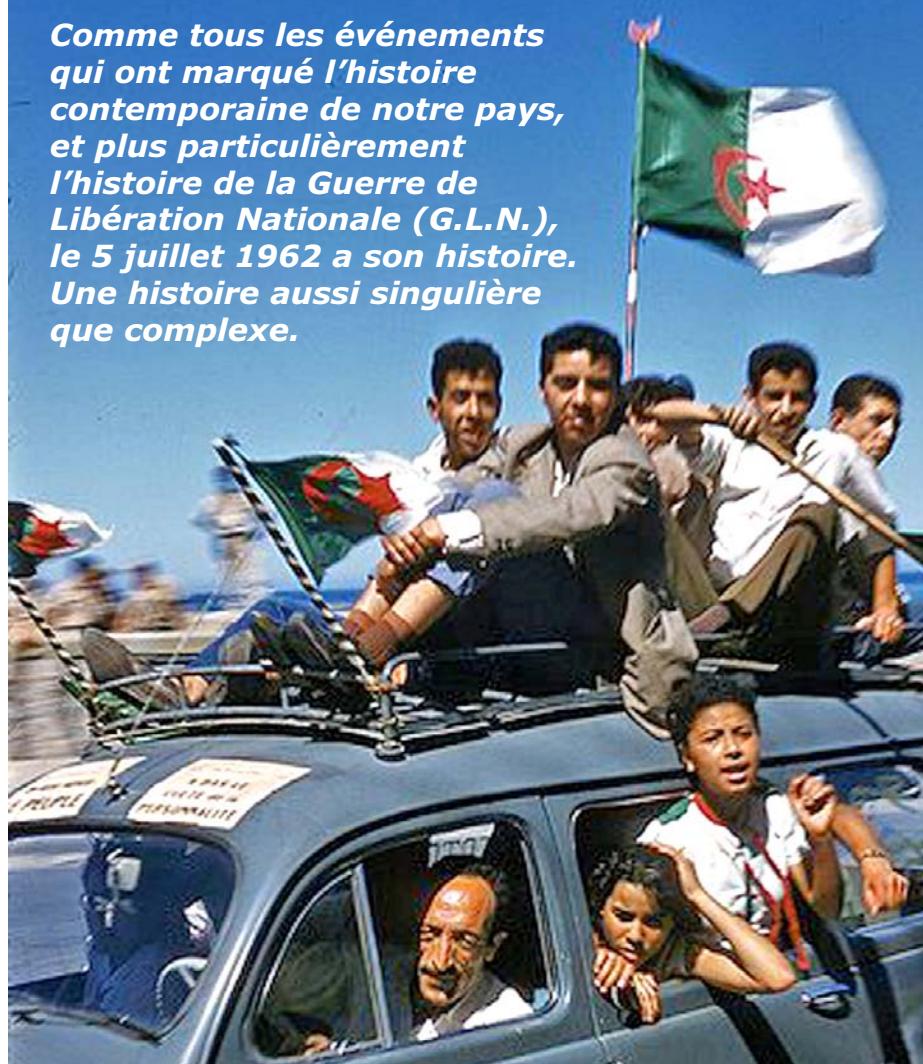
On peut considérer que l'extraordinaire liesse populaire a fait inscrire à tout jamais, le 5 juillet 1962 dans notre histoire. Mais, il est tout aussi vrai, néanmoins, que trois années plus tard, le 5 juillet 1965 fut triste, les drapeaux ne furent pas arborés sur les balcons et aux fenêtres, pas de festivités particulières. Par contre à partir de 1966, la commémoration du 5 Juillet se confond avec les défilés militaires suivis des défilés de la jeunesse et les Algériades et les mouvements d'ensemble, dans le stade du 20 août puis dans celui du 5 Juillet. En juillet 1982, toutes les festivités prévues pour le 5 juillet sont annulées, en témoignage de solidarité avec les peuples palestinien et libanais victimes, depuis le 6 juin, de l'invasion du Liban par Israël. Alors même que les communiqués officiels relayés par la presse écrite, faisaient du 5 juillet la Fête de l'Indépendance et de la Jeunesse, ce n'est qu'en 2005 qu'un changement intervient dans l'intitulé donné par la loi à cette fête. Le 5 juillet 1962 devient, par les effets de la loi n° 05-06 du 26 avril 2005, la fête de l'Indépendance, mais elle n'est plus celle du Parti.

Tout le monde se souvient en 2012 de l'incompréhension de l'opinion publique et dont la presse nationale s'était faite l'écho, face à la tiédeur des festivités organisées à Alger et au contraire des grosses réactions en France. Mais faisait-on la même chose ? Pour nous le déclenchement de la Guerre de Libération est plus important que sa conclusion. «La lutte sera longue, mais l'issue est certaine» peut-on lire dans la Proclamation du 1^{er} Novembre. De leur côté, les Français le 5 juillet 1962 marquent la perte de l'Algérie française !

Dans les années 1990, le débat sur le statut historique et mémoriel du 5 juillet 1962 a porté sur sa réalité historique et son usage. Le professeur Brahim Brahimi, dans un article-interview accordé au quotidien 'Horizons', avait souligné que la véritable date de l'Indépendance est le 3 juillet et non le 5 juillet. De la même manière, pour le professeur Abdelmadjid Merdaci, avait écrit que «sur le strict plan historique, ce fait ne peut être contesté : l'Algérie est devenue un État souverain et indépendant à la date du 3 juillet 1962». Le débat a repris en 2012 à l'occasion du 50^{ème} anniversaire de l'Indépendance. On avait même parlé de «falsification de l'histoire !» La raison et la fierté nationales ont outrepassé la réalité historique.

Il faut se souvenir que dans son communiqué du 3 juillet 1962, le président de la République française avait pris acte officiellement des résultats de référendum du 1^{er} juillet, et confirmé ainsi le choix des Algériens de l'Indépendance. A cette date donc, «les compétences afférentes à la souveraineté sur le territoire des anciens départements français d'Algérie, sont, à ce jour transférées à l'Exécutif Provisoire de l'Etat algérien». La France transmet ses compétences à l'Exécutif Provisoire mis en place après les Accords d'Evian du 19 mars, mais pas au FLN. Et encore moins au G.P.R.A. Le fait est là et les faits sont têtus ! Aussi, faire du 3 juillet la Fête de l'Indépendance, c'est, implicitement d'abord puis légalement ensuite, admettre et reconnaître que l'Algérie doit son indépendance à une décision du Président de la République française. C'est aussi implicitement et par voie de conséquence nier les sept années et demie de lutte armée ; c'est oublier les luttes politiques et sociales antérieures et tous les mouvements de révolte qui ont jalonné l'histoire de l'Algérie colonisée. C'est donc accepter que le choix d'une date symbolique de notre histoire nationale, de notre roman national soit le fruit d'une décision de

Comme tous les événements qui ont marqué l'histoire contemporaine de notre pays, et plus particulièrement l'histoire de la Guerre de Libération Nationale (G.L.N.), le 5 juillet 1962 a son histoire. Une histoire aussi singulière que complexe.



l'Etat français et pas le résultat des luttes du Mouvement national libérateur. Il faudrait relever également que personne n'avait appelé à manifester ni le 3, ni le 4 juillet. Bien au contraire, à Oran, après le meeting du Comité de Réconciliation du 29 juin, il avait été interdit de manifester du 30 juin, veille du scrutin, au 4 juillet, lendemain de la reconnaissance officielle de l'Indépendance.

La question reste entière : «pourquoi alors le choix de la date du 5 juillet ?». Il est vrai que dans l'histoire contemporaine de notre pays deux événements particuliers ont été enregistrés comme des faits quasi-incontestables: le 5 juillet 1830 et le 5 juillet 1962. La colonisation de l'Algérie aurait commencé le 5 juillet 1830 et se serait achevée le 5 juillet 1962. «Ils sont entrés un 5 juillet, ils sont sortis un 5 juillet !», L'Histoire est certes bonne fille mais elle a ses exigences ! Elle ne peut se satisfaire de raccourcis même et surtout quand ils se donnent l'air sérieux. Comment comprendre ces deux «5 juillet» ?

Le 5 juillet 1830 est le jour de la capitulation du Dey Hussein et de l'occupation d'Alger par les troupes françaises, mais uniquement Alger il faut le souligner. Nous en avons fait le début de la colonisation (132 ans de colonisation !) comme si, à cette date, l'histoire avait déjà été écrite. Mais bien avant nous, en 1923, un historien français Gabriel Esquer, archiviste-bibliothécaire du Gouvernement général avait fait de «La prise d'Alger, 1830, le commencement d'un empire». Le Dey et son entourage quittent la ville. La population d'Alger, en premier lieu et celle du Dar es Soltane réagissent chacune à sa manière, au fur et à mesure des avancées et des razzias de l'armée française. Il en fut de même pour les trois beys. Le bey Hadj Ahmed de Constantine reprend le combat en revendiquant sa légitimité. Et pour cause. Ses deux autres collègues ont développé une autre attitude. Celui de Médéa essaie en vain de résister et celui d'Oran, abandonné par tous et surtout par la Qadiriyya de Sidi Mahi-Eddine, père d'Abd-al-Qader, le futur Emir. Le bey Hassan et sa famille prennent le chemin de l'exil. Il faut souligner que le commandement français confie Oran et le beylik à un bey tunisien ! Aussi dire que la colonisation française de l'Algérie a commencé le 5 juillet 1830, c'est aussi nier deux tentatives nationales. Celle de Hadj Ahmed qui se posait en héritier légitime de l'Ancien Régime et

celle de l'Emir Abd el Qader, qui avait posé et développé les jalons d'un Etat nouveau. La fin de l'expérience de l'Emir, le 27 décembre 1847, d'ailleurs plus que celle du Bey Hadj Ahmed trop isolé, a sonné le glas de la liberté pour le peuple algérien.

Fêté en grandes pompes un siècle plus tard - les fameuses fêtes du Centenaire en 1930- le 5 juillet devient vite une journée de deuil pour le mouvement national. En 1952, l'organe du MTLD, l'Algérie Libre rappelle à ceux qui l'auraient oublié que le 5 juillet 1830 est une journée de deuil pour le peuple algérien. Dans al Manar du 7 juillet 1953, Mahfoud Bouzouzou, dirigeant SMA, rappelle que le 5 juillet 1830 dit par l'administration coloniale «anniversaire de la Convention Bourmont», était l'anniversaire d'un événement calamiteux : l'anniversaire de l'occupation d'Alger par les troupes françaises. Il en sera ainsi jusqu'en 1961 comme le montre la lecture d'El Moudjahid des années 1956-1962.

Le changement intervient le 5 juillet 1961. Le G.P.R.A. lance un appel, le 1^{er} juillet, pour le 5 juillet, à une Grande Grève Nationale contre la Partition de l'Algérie. Le succès de cette grève confirme le choix des Algériens quant au destin qu'ils souhaitent pour leur pays. Au plan international, le GPRA remporte une seconde éclatante victoire, après celle des Manifestations de Décembre 1960. Il a renforcé sa position de représentant légitime et unique du peuple algérien. Le 5 juillet 1961 s'inscrit, pourtant, dans la liste des journées disparues de l'histoire du Mouvement national. Cette grande grève et les manifestations qui s'en suivirent sont l'une des clés qui expliquent le choix de la date du 5 juillet comme journée de commémoration de l'Indépendance, en 1962 puis confirmée par une loi en 1963.

Le choix du 5 juillet, par l'Assemblée Nationale Constituante ne peut-il pas être considéré comme le dernier point sur lequel l'ensemble des acteurs nationaux étaient d'accord ? La chronologie des événements a fait du 5 juillet la date de la plus grandiose manifestation jamais connue jusqu'à nos jours. Elle a secoué toutes les villes et tous les villages du pays. Il est vrai, aussi, que cela a conduit à une sorte de télescopage dans notre mémoire collective entre un 5 juillet 1830, journée de deuil et un 5 juillet 1962, journée de liesse populaire.

Il n'en demeure pas moins qu'entre ces deux représentations de la date de l'Indépendance,

il faut, pour la compréhension des événements, insérer, tout à la fois, le 5 juillet 1961, la crise au sein du F.L.N., les derniers jours de la présence française en Algérie et le départ massif des Européens. S'il est vrai que depuis le 19 mars de nombreuses régions d'Algérie, sinon la majorité, connaissaient le calme et même la paix, d'autres au contraire étaient encore soumises aux rudes combats contre l'O.A.S. L'Exécutif Provisoire assurait tant bien que mal la gestion du pays.

Enfin, il y a un autre 5 juillet dans ce 5 juillet 1962. Si le calme est revenu à Alger après l'accord du 17 juin entre l'Exécutif provisoire et l'O.A.S., à Oran, l'O.A.S. locale n'avait pas renoncé à son œuvre destructrice. A Oran, les fidayine du FLN sont engagés dans une terrible lutte contre l'O.A.S. depuis une année. Ils sont renforcés par la venue des premiers éléments du M.A.L.G. entrés à Oran avant ou après le 19 mars selon les témoignages. Tous furent placés depuis cette date sous la direction de la Zone Autonome d'Oran (Z.A.O.) créée par la Wilaya V et dirigée par le capitaine Bakhti Nemmiche. L'attentat à la voiture piégée du 28 février (autre journée portée disparue de notre histoire nationale et officielle) avait illustré tragiquement le niveau de haine et de violence de l'O.A.S. Alors, après le 19 mars, une sorte d'alliance tactique s'établit entre la Z.A.O. et l'armée française considérée désormais par l'O.A.S. comme une armée d'occupation. Les soldats français victimes de l'O.A.S. préfèrent être soignés à l'hôpital civil du F.L.N. à M'dina Jadida, plutôt qu'à l'hôpital civil, l'hôpital militaire Baudens étant trop loin. Les exactions, les tueries aveugles, les destructions commises par l'O.A.S. séparent toujours plus Algériens et Européens. Une sorte de frontière invisible avait déjà traversé les quartiers depuis au moins l'été 1961. Par leurs actions, par leur sacrifice suprême, les fidayine du FLN ont maintenu Oran dans le giron national et ont donc évité que la ville ne devienne une enclave française.

Vaincus, les derniers chefs de l'O.A.S. abandonnent la ville et la population européenne, le 27 juin selon leurs propres témoignages avoulés par les historiens et Le 5 juillet 1962 des défilés quittent notamment M'dina Jadida et convergent vers la place Foch (actuelle place du 1^{er} Novembre), vers le siège de la mairie. Des coups de feu éclatent. Qui ? Où ? Pourquoi ? Un seul cri sort des manifestants : «C'est l'O.A.S. !». Le décompte macabre des morts Algériens et Européens fait l'objet encore d'un débat tout comme et surtout les motifs de ce déchaînement de violence. Un autre 5 juillet est porté disparu.

La guerre ne s'est donc pas achevée le 19 mars, puisque ce n'était que le cessez-le-feu. Mais ce cessez-le-feu avait tout de même sacrifié la Proclamation du 1^{er} Novembre. Par ses vaines provocations contre la population algérienne tant à Alger qu'à Oran, l'O.A.S. a trouvé sa raison d'être en essayant de le faire capoter. Le résultat le plus probant aura surtout été de faire la démonstration des très forts liens entre les Algériens et le FLN/ALN et le GPRA. La guerre ne s'est pas achevée non plus le 17 juin comme essaie de l'avaliser un article (extrait d'un ouvrage) qui circule ces derniers temps. L'O.A.S.- Alger a déposé les armes après avoir voulu négocier directement avec le GPRA une place dans le paysage politique de l'Algérie indépendante. Entre le 17 juin et le 5 juillet des Algériens ont perdu la vie en fêtant la liberté à Oran. En tout état de cause, ces morts quelle que soit leur origine méritent respect et reconnaissance.

Ce sont bien ces grandes manifestations populaires qui ont inscrit à tout jamais, le 5 juillet 1962 dans notre histoire. L'acte politique du 3 juillet a vite été effacé au profit du souvenir de cette journée qui, à part les tragiques événements d'Oran, a marqué des générations entières d'Algériennes et d'Algériens. Le 5 juillet 1962 est et reste encore, le marqueur identitaire le plus puissant de notre Nation, mais après, bien après, le 1^{er} Novembre 1954.

*Inspecteur des bibliothèques et archives à la retraite. Ancien sous-directeur à la direction générale des archives nationales

L'Algérie : une histoire millénaire dans la résistance et l'édification de l'Etat-Nation

Par Abderrahmane Mebtoul*

L'histoire, fondement de la connaissance et de l'action future, une Nation sans son histoire étant une Nation sans âme. L'histoire de l'Algérie est une histoire millénaire devant remonter de la période des Numides à la période romaine du kharidjisme et de la période de la dynastie des Almohade (voir A. Mebtoul google.com 2010). Cette présente contribution, certainement imparfaite comme toute recherche à approfondir, en espérant qu'elle suscitera un débat contradictoire au profit exclusif de l'Algérie, sera scindée en trois parties : de l'occupation espagnole et ottomane, du nationalisme algérien à la révolution du 1^{er} Novembre 1954 pour aboutir à l'indépendance de l'Algérie le 05 novembre 1962.

1. DE L'OCCUPATION ESPAGNOLE ET OTTOMANE

Au mois de juillet 1501 les Portugais lancent une expédition pour tenter d'accoster sur la plage des Andalous. Il faudra attendre le débarquement de Mers El Kébir, en 1505 pour voir l'Espagne s'engager dans la première expédition organisée contre Oran. Après l'occupation du port de Mers El Kébir et celui de la ville d'Oran - 1509 - la ville fut déserte, puis totalement occupée par les troupes espagnoles. Au XVI siècle, les Espagnols font ainsi d'Oran une place forte et construisent une prison sur un éperon rocheux près de la rade de Mers El Kébir. Les juifs d'Oran n'eurent pas la vie facile avec les Espagnols, considérés comme des ennemis de la religion. Les juifs qui habitaient Ras El Ain et le Ravin Blanc furent expulsés hors d'Oran à partir de 1669 durant habiter la montagne de La Corniche Supérieure (Misserghin).

En 1510 les Espagnols attaquent la ville d'Alger et bâtiennent sur un îlot de la baie d'Alger une forteresse, le Peñón d'Alger, destinée à bombarder la ville et à empêcher son approvisionnement. Pedro prend Béjaïa en 1510/1555. Cependant en 1514, grâce à une attaque combinée des Kabyles menée par Sidi Ahmed Ould Kadi à la tête de 20.000 hommes et des Turcs par la mer, la ville de Béjaïa sera temporairement libérée de la présence espagnole. Les Espagnols en seront ensuite définitivement expulsés en 1555 par les Ottomans de 1515 à 1830 dirigés par Salah Rais Pacha. Là nous avons deux versions. Selon la première version, le territoire de l'actuelle Algérie était considérablement divisé. Au sud le sultanat de Touggourt était indépendant depuis 1414, tandis qu'au nord-ouest la région était gouvernée par les Zianides à l'exception de la ville d'Oran qui était gouvernée par les Espagnols, depuis 1509.

La conquête ottomane de la région d'Alger commença en 1518, et fut successivement gouvernée, pour le compte de l'Empire ottoman, par des Beylerbeys (gouverneurs généraux) de 1518 à 1587, des Pachas de 1587 à 1659, des aghas de 1659 à 1671 et des deys de 1671 à 1830. La région de Constantine, conquise en 1525, prit une relative autonomie administrative par rapport à Alger en 1567 et fut administrée par des beys jusqu'à la conquête française le 13 octobre 1837. Du côté d'Oran, la province fut annexée à l'empire ottoman de 1708 à 1732, puis à partir de 1792. Selon la seconde version, la conquête ottomane de la région d'Alger commença en 1518, et fut successivement gouvernée, pour le compte de l'Empire ottoman, par des beylerbeys (gouverneurs généraux) de 1518 à 1587, des pachas de 1587 à 1659, des aghas de 1659 à 1671 et des deys de 1671 à 1830. En principe, l'autorité des Ottomans s'étendait sur l'ensemble de la Régence d'Alger, c'est-à-dire le nord de l'Algérie actuelle.

Mais en réalité celle-ci variait selon l'époque et les régions concernées. Ainsi des régions montagneuses comme la Kabylie et ou les Aurès entraient à nombreuses reprises en révolte contre l'Autorité ottomane. À l'est de l'Algérie dans les Aurès plusieurs tribus s'unissent et déclenchent des luttes contre les Ottomans. Les Ouled Daoud ainsi que plusieurs tribus empêcheront les Ottomans de pénétrer dans leurs territoires. Pour la période ottomane nous avons, l'époque des Beylerbeys 1515 à 1587 et l'époque des Pachas 1587/1659. Cette période est surtout marquée par la lutte de Charles Quint et son vassal Barberousse. Pendant cette période, les trois règnes d'Hassan Pacha ou «Hassan Barberousse», fils du fondateur de la régence, furent marqués par des interventions armées au Maroc et des tentatives de reprises d'Oran. Le sultan ottoman a choisi la durée du règne d'un pacha de 3 ans. Le premier était Dali Ahmed Pacha 1589/1582. Cette période a connu une grande attaque de la France sur El Kala en 1663 et une autre sur Jijel en 1664 mais toutes ont échoué. Vers 1600 se

stabiliseront définitivement les frontières orientales et occidentales de la Régence, à la suite des victoires sur le sultan marocain Moulay Ismaïl en 1694. Le pouvoir de ces chefs s'accrut rapidement. Baba Ali en 1710 obtient l'investiture de la Régence. Comme leur pouvoir était électif, les deys restèrent toujours à la merci des janissaires, qui les déposaient à leur gré.

2. DU NATIONALISME ALGÉRIEN, À LA RÉVOLUTION DU 1^{ER} NOVEMBRE 1954

Après une longue lutte de l'Emir Abdelkader considéré comme le précurseur de la fondation de l'Etat algérien, Messali Hadj dès 1927 réclame l'indépendance de l'Algérie ayant été le fondateur du Parti du peuple algérien (PPA). Cependant, bien que la résistance ait toujours existé depuis toutes les invasions, ce sont les guerres mondiales qui permirent une prise de conscience plus forte de l'injustice qui frappait la majorité des Algériens souvent analphabètes et travaillant à des salaires de misère. Pour faire face aux pertes humaines de la Grande Guerre, la France mobilisa les habitants des départements français d'Algérie : Musulmans, Juifs et Européens. 73.000 mobilisés dans la population française, et 176.000 dans la population «indigène». En 1942, (appel du général de Gaulle le 08 novembre 1942) et dans le cadre de l'opération Torch (débarquement des Anglo-Américains à Oran, Alger, Annaba) de nombreux Algériens furent engagés dans les forces alliées au sein de l'armée française de la Libération et engagés sur les fronts italiens et français. Entre 1942/1943, les effectifs mobilisés en Algérie s'élèvent sur la période à 304.000 Algériens (dont 134.000 «musulmans», et 170.000 «européens»). Ils sont engagés en Tunisie de novembre 1942 à mai 1943, en Italie de novembre 1943 à juillet 1944, et enfin en France et en Allemagne d'août 1944 à juin 1945. Le 08 mai 1945 alors que la Seconde Guerre mondiale prend fin en Europe, en Algérie, des manifestations nationalistes algériennes sont réprimées par l'armée française à Sétif et Guelma, selon la source algérienne 45.000. Suite au Manifeste du peuple algérien de Ferhat Abbas en 1943, les élections législatives de 1946 sont un succès pour l'Union démocratique du Manifeste algérien (UDMA). Son parti remporte onze des treize sièges réservés à l'Algérie à l'Assemblée nationale. La loi sur le statut de l'Algérie est promulguée en septembre 1947 : l'Algérie reste composée de trois départements et le pouvoir est représenté par un gouverneur général nommé par le gouvernement français. Une Assemblée algérienne est créée, composée de deux collèges de 60 représentants chacun. Le premier sera élu par les Européens et une élite algérienne (diplômés, fonctionnaires...) et le second par le reste de la population algérienne. En octobre 1947, le MTLD de Messali Hadj obtient une large victoire lors des élections municipales entraînant la répression des autorités françaises. En 1948 trente-six des 59 candidats du MTLD sont arrêtés.

Il est utile de préciser qu'au début du XX siècle plusieurs leaders algériens revendiquent le droit à l'égalité ou à l'indépendance. Plusieurs partis vont être créés et plusieurs pamphlets seront écrits pour défendre les droits des Algériens. Plusieurs penseurs algériens vont vilipender les plus importantes personnalités du régime colonial français. La plupart des figures du mouvement algérien vont être surveillées de près par les services policiers français, d'autres seront exilées vers d'autres pays comme l'a été l'Emir Khaled El Hassani Ben El Hachemi en Égypte puis en Syrie. Nous avons des figures et sans être exhaustif, Messali Hadj, Malek Bennabi, Mohamed Hamouda Bensai, Ben Badis, Mohamed Bachir El Brahimi, Larbi Tebessi, Ferhat Abbas, Omar Ouezzane qui ont posé le problème de l'indépendance de l'Algérie avec des approches différentes. À la suite de la mort d'Abdelhamid Ben Badis en 1940 et à l'emprisonnement de Messali Hadj, en 1948, les arrestations et la répression se multiplient. Le CRUA est fondé en mars 1954 et organise la lutte armée. Le parti du Mouvement national algérien est fondé en juillet 1954 par les messalistes. Le Front de Libération Nationale FLN lui succède en octobre 1954 par la branche du CRUA (Comité révolutionnaire d'unité et d'action). Par la suite, existera une divergence entre la tendance de Messali Hadj et celle du FLN, suite à l'échec de la médiation de Ben Boulaïd, ce qui entraînera par la suite des luttes fratricides.

3. DE LA RÉVOLUTION 1954/1962 À L'INDÉPENDANCE POLITIQUE

Le déclenchement de la Révolution algérienne a été décidé dans La Casbah d'Alger et à Batna sous la présidence de Mostefa Ben Boulaïd dans la réunion des 22 cadres du Comité révolution-

naire d'unité et d'action CRUA). Il s'agit de Badji Mokhtar-Belouïdad Athmane-Benboulaïd Mustapha-Benabdellemalek Ramdane-Benaouada Amar-Ben M'hidi Larbi-Bentobbal Lakhdar-Bitati Rabah-Bouadjadji Zoubir-Bouali Said-Bouachaï Ahmed-Boudjaf Mohamed-Boussouf Abdelfatif-Derriche Elias-Didouche Mourad-Habachi Abdesslam-Lamoudi Abdelkader-Mechati Mohamed-Mellah Rachid-Merzougui Mohamed-Souidane Boudjema-Zighoud Youcef.

L'une des décisions stratégiques du groupe est la mise en place d'un découpage territorial du pays en cinq zones coiffées par Mostefa Benboulaïd pour la zone 1, Didouche Mourad pour la 2, Krim Belkacem pour la 3 - Rabah Bitat pour la 4 et Larbi Ben M'hidi pour la 5, Mohamed Boudiaf assurant la coordination et les relations avec l'extérieur. La déclaration du 1^{er} novembre 1954 est émise à partir de Tunis. Dans la nuit du 1^{er} novembre 1954, la caserne de la ville de Batna est attaquée par les moudjahidines. Et c'est la guerre. Environ 100.000 soldats français sont affectés dans les Aurès et plus tard ils seront plus de 400.000 en Algérie. Le massacre de Skikda (ex-Philippeville) la mort d'une centaine de manifestants algériens, eut lieu du 20 au 26 du mois d'août 1955. La même année, à l'Assemblée générale de l'ONU, l'inscription de l'affaire algérienne est à l'ordre du jour. Le Congrès de la Soummam organisé par Abane Ramdane, Larbi Ben M'hidi, et Krim Belkacem le 26 août 1956 aux villages Ighbane et Ifri dans la commune d'Ouzellaouen (Kabylie) a été déterminant et a été l'acte fondateur de l'Etat algérien moderne et pilier déterminant pour la réussite de la Révolution Algérienne. Après le congrès de la Soummam, l'Algérie a été divisée en six wilayas ou états-majors. Une wilaya est divisée en quatre zones. Chaque zone est divisée en quatre régions. La région est divisée en quatre secteurs.

Le Conseil national de la Révolution algérienne CNRA désigné par le congrès de la Soummam se composait de 34 membres : 17 titulaires et 17 suppléants. Pour les titulaires, nous avons Mostefa Ben Boulaïd, Youcef Zighoud, Belkacem Krim, Amar Ouamrane, Med Larbi Ben M'hidi-Rabah Bitat, Mohammed Boudiaf, Ramdane Abbane-Ahmed Ben Bella, Mohammed Khider, Hocine Aït Ahmed, Med Lamine Debbaaghine, Idris Aïssat, Ferhat Abbas, M'hamed Yazid, Benyoucef Ben Khedda, Taoufik El Madani. Après la condamnation de Larbi Ben M'hidi et le déroulement du Congrès de la Soummam, le FLN intègre les dirigeants du mouvement national algérien (MNA). Plusieurs partis algériens adhèrent à la cause du FLN. Les Aurès, le Constantinois, l'Ouest de l'Algérie, la Kabylie, etc. seront les zones les plus sensibles du point de vue stratégique et logistique. Les deux pays (le Maroc et la Tunisie) sont sous protectorat français mais aideront le FLN. Ils hébergent les deux armées de l'ALN aux frontières. Cependant l'histoire se précipite. La délégation des principaux dirigeants du FLN Mohamed Khider, Mostefa Lacheraf, Hocine Aït Ahmed, Mohamed Boudiaf, et Ahmed Ben Bella est arrêtée, à la suite du détournement, le 22 octobre 1956 par l'armée française, de leur avion civil marocain. En 1959, Messali Hadj sort de prison, il est assigné à résidence. Durant cette période des Algériens de l'armée française désertent, venant grossir les rangs de l'ALN dont certains seront connus au lendemain de l'indépendance politique et qui ont contribué à la modernisation de l'Armée comme Khaled Nezzar, Larbi Belkheïd, Mohamed Touati, Mohamed Lamari, Abbas Gheziel, Abdellmalek Guenzia, etc... Les étudiants algériens s'impliquent. Après la création de l'UGEMA, en 1955, par Belaid Abdesselam, Mohamed Seddik Benyahia, Lamine Khéne, et Aït Challal, la section locale de Montpellier élit à sa tête Mohamed Khemisti (futur ministre des Affaires étrangères qui fut assassiné durant la période Ben Bella). Des intellectuels français vont aider le FLN comme Maurice Audin qui fut torturé et tué par les services français. Frantz Fanon s'engage auprès de la résistance algérienne.

Albert Camus, natif d'Algérie, fut un défenseur des droits des Algériens, dans les années 1940, avant de refuser de prendre position pour l'indépendance avec cette phrase célèbre prononcée à Stockholm en 1957 : «Si j'avais à choisir entre la justice et ma mère, je choisirais encore ma mère». Dès 1956, Jean Paul Sartre, et la revue 'Les Temps modernes' prennent parti contre l'idée d'une Algérie française et soutiennent le désir d'indépendance du peuple algérien. La découverte de pétrole dans le sud algérien favorise les convoitises et ainsi est annoncé le plan de développement économique et social dit Plan de Constantine visant à la valorisation de l'ensemble des ressources de l'Algérie, mettant en relief les relations financières entre l'Algérie et la métropole (juin 1955) et les perspectives décennales du développement économique de l'Algérie (mars 1958). Ce plan était surtout destiné à l'affaiblissement politique du Front de Libération National. Lors du discours du 4 juin 1958 à Alger, le général De Gaulle sentait l'indépendance proche par cette fameuse phrase «Je vous ai compris!». Par la suite, il annonce la tenue du référendum pour l'indépendance de l'Algérie. Suite à cela, naît l'«Organisation armée secrète» (OAS), également appelée Organisation de l'armée secrète qui était une organisation française politico-militaire clandestine partisane, créée le 11 février 1961 après une rencontre à Madrid entre Jean Jacques Susini et Pierre Lagillaire où elle émerge à Alger le 16 mars 1961 avec le slogan «L'Algérie est française et le reste». Des attentats violents éclatent qui toucheront également la métropole. C'est ainsi que l'on assistera à la tentative du putsch des généraux contre le général De Gaulle.

En 1960, l'ONU annonce le droit à l'autodétermination du peuple algérien. Le côté français organise des pourparlers avec le gouvernement provisoire algérien. Plusieurs réunions à l'extérieur du pays vont aboutir aux Accords d'Evian. Le 17 octobre 1961, la nuit noire appelée aussi la bataille de Paris avec le massacre du 17 octobre 1961. Plusieurs Algériens sont tués en métropole lors d'une manifestation du FLN. Il y aura aussi des milliers d'arrestations au sein des Algériens. Le tournant a été les Accords d'Evian qui sont le résultat de négociations entre les représentants de la France et du Front de Libération Nationale, accords signés le 18 mars 1962 à Evian-les-Bains (Haute Savoie) et se traduisent immédiatement par un cessez-le-feu applicable sur tout le territoire algérien. Du côté algérien, nous avons la délégation du FLN, Krim Belkacem, Saad Dahlab, Benmostafa Benaouda dit Si-Aamar, Lakhder Bentobal, Taïeb Boulahrif, Mohamed Seddiq Ben Yahia, Seghir Mostefai, Redha Malek, M'hamed Yazid, Ahmed Boumendjel et Ahmed Francis. Côté français, il y avait Louis Joxe, Bernard Tricot, Roland Cadet, Yves Roland-Billecart, Claude Chayet, Bruno de Leusse, Vincent Labouret le général Jean Simon, le lieutenant-colonel Hubert de Seguins Pazzis, Robert Buron et Jean de Broglie.

Dans la foulée, le CNRA se réunit à Tripoli (Libye) du 27 mai au 5 juin 1962 pour, en principe, entériner les termes des accords d'Evian. L'ordre du jour est rapidement débordé et la conférence adopte, après amendements, un programme de gouvernement préalablement élaboré à Hammamet-Tunisie. Ce document que l'histoire retient sous le nom de programme ou parfois Charte de Tripoli caractérisé par bon nombre de dissensions internes au sein de la direction, certains acteurs affirmant qu'il n'a jamais été adopté, établissant pourtant le régime socialiste comme modèle de développement et impose le parti unique comme système politique. Rappelons que de septembre 1958 à janvier 1960, Ferhat Abbas a été président du GPRA, Benyoucef Benkhedda d'août 1961 à sujet 1962, Abderrahmane Farès de juillet 1962 à septembre 1962, président provisoire et à nouveau Ferhat Abbas du 20 septembre au 25 septembre 1962 président de l'Assemblée nationale constituante ANC. Lors du référendum d'autodétermination de l'Algérie où les électeurs ont eu à se prononcer par «Oui» ou par «Non» sur la question suivante : «Voulez-vous que l'Algérie devienne un Etat indépendant, Le «Oui» l'emporte par 99,72 % (5.994.000 sur 6.034.000 votants et 530.000 abstentions).

La France reconnaît l'indépendance de l'Algérie le 3 juillet et celle-ci est proclamée le 5 juillet 1962.

En conclusion, l'histoire est le fondement de la connaissance et de l'action future et dans ce cadre je tiens à souligner l'importance du devoir de mémoire pour préparer l'avenir. La guerre de Libération nationale de 1954/1962 a mobilisé toutes les catégories sociales et toutes les régions du pays, sans exclusive montrant l'attachement des Algériens à l'unité nationale. Pour clore cette brève analyse historique certainement imparfaite, comment ne pas souligner avec force, l'importance du devoir de mémoire notamment entre l'Algérie et la France afin de dépasser les faux préjugés, d'établir la vérité afin d'éviter surtout que certains, des deux côtés, de la Méditerranée instrumentalisent l'histoire à des fins politiques ce qui permettra d'entrevoir l'avenir, pour un devenir solidaire. La jeunesse a besoin de connaître son histoire, très riche, qui ne saurait se limiter à la période contemporaine de 1963 à 2022.

Gloire à tous nos martyrs à travers notre longue histoire, qui se sont sacrifiés pour une Algérie prospère, où serait bannie l'injustice, une Algérie fondée sur l'Etat de droit, la démocratie tout en tenant compte de son anthropologie culturelle.

L'agriculture algérienne: soixante ans de labour et de labeur

Par Mohamed Khiati *

1^{re} partie

Ce n'est pas de la démonstration spéciale, mais du langage de bon sens, es timons-nous, de dire que les hommes, liés à un écosystème, à un territoire restent aussi acteurs que produits de l'histoire. Pour beaucoup de nous autres, notre histoire est parfaitement ancrée dans nos terroirs. Leur devenir est enraciné dans leur passé où toute perspective de développement doit être fondée, pensons-nous, sur l'analyse de ce passé, pour entrevoir de meilleures perspectives.

C'est dans ce cadre conceptuel que l'Algérie, espace physique et terre d'attraction et de légende, tant par sa position stratégique que par ses multiples richesses naturelles, ses potentialités diversifiées et ses ressources humaines, offre d'immenses garanties de prospérité. L'Algérie est un carrefour de civilisations, une fenêtre, un espace d'interface où s'accumule le culturel et le cultural à la fois et ce, depuis des millénaires.

Le pays, affirmons-le, sans ambages, s'est doté, aujourd'hui, d'instruments institutionnels traduits entre autres par un recentrage des politiques économiques et sociales, avec une mobilisation des ressources disponibles répondant à la nécessité d'accompagner, dans les meilleures conditions possibles, un processus de mutations qui englobe la société dans toutes ses dimensions.

Les nombreux acquis obtenus et les programmes et projets de développement engagés ont toutefois mis à l'abri les retournements conjoncturels tout en permettant au pays d'accomplir les desseins de sa stratégie de développement. L'Algérie se pare ainsi de volontés de progrès, de modernité et de puissance, en puisant dans ses valeurs et ses ressources, les moyens de sa résilience et de sa promotion.

Les gisements de croissance et les réserves de productivité sont suffisamment importants et variés pour permettre au pays de redynamiser son économie par une plus grande ouverture aux initiatives et aux alternatives offertes. La consolidation des fondamentaux de l'économie ouvrent la voie à de profondes réformes pour conduire à son échéance, le complexe transitionnel et permettre au pays de faire partie du cercle des économies émergentes voire celles développées.

Tel est le cas pour le secteur de l'agriculture et du développement rural, en tant que secteur économique par excellence, dont la bonne gouvernance demeure un des facteurs qui tend à impacter positivement la croissance économique, les relations d'administration, le développement de l'entreprise, la préservation de l'environnement ainsi que la qualité du cadre de vie de la population.

La bonne gouvernance et le management du secteur agricole constituent un défi majeur de l'Algérie pour les prochaines années par sa propension à améliorer la confiance envers les institutions, apaiser les tensions, et susciter une participation large, ouverte et inclusive de l'ensemble du corps social, en appui et en accompagnement des efforts louables des pouvoirs publics.

Aujourd'hui, l'économie algérienne connaît une croissance régulière à la faveur de laquelle ont été significativement améliorés ses fondamentaux et les scores de son développement social. Pour le volet agriculture, les pouvoirs publics s'efforcent à atteindre la sécurité alimentaire, d'ailleurs considérée comme gage de souveraineté nationale à travers la mise en œuvre de programmes et projets structurants et des investissements multiformes engagés.

Le secteur agricole est considéré, dans ce contexte, comme un levier principal de l'économie nationale. C'est un secteur-clé pour la promotion sociale compte tenu de la population rurale qui en dépend directement, de sa dimension stratégique en matière de sécurité alimentaire et de sa contribution dans la régulation de la balance commerciale du pays.

Le président de la République a abordé à maintes reprises l'importance de la branche agriculture et développement rural. Elle est inscrite comme priorité dans ses 54 engagements, dont il en fait la pièce angulaire pour «booster» davantage l'économie nationale et de «faire sortir le pays de sa dépendance des hydrocar-

A l'heure où l'Algérie célèbre le 60^{ème} anniversaire de son indépendance qui du reste constitue une autre halte de l'histoire du pays, permettant de s'arrêter, un laps de temps, pour mesurer le parcours, pour se situer par rapport au passé glorieux ou lugubre, en vue d'établir les acquis qui, pour l'essentiel, constituent les références et les référents pour l'amorce du présent et l'affront du futur, il est alors de pleine mesure d'élucider les nombreux acquis et les réalisations multiples d'un pays en marche.

bures » inspirée de cette idée que l'année 2022, est « l'année de l'économie par excellence », selon l'affirmation de Monsieur le Président.

Historiquement, l'Algérie fut le grenier de Rome, dit-on, elle devra être aujourd'hui notre véritable grenier, dans la mesure où nos potentialités voire nos capacités sont multiples et plurielles, tant humaines que matérielles. Elles offrent pleines opportunités de développement, c'est dire que nous devons faire de l'agriculture, une priorité incontournable, car elle est au demeurant vecteur de richesses et de prospérité.

Les différentes politiques agricoles adoptées depuis l'indépendance ont eu pour constante les objectifs primordiaux d'améliorer la sécurité alimentaire à travers le développement de la production agricole et de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et de travail en milieu rural. Elles ont toutes été conçues et mises en œuvre en tenant compte d'un environnement politique, économique et social en constante évolution et des capacités financières et humaines disponibles.

Les objectifs poursuivis demeurent toujours les mêmes : le renforcement de la sécurité alimentaire et la réduction concomitante des importations en vue notamment de limiter les effets des fluctuations des prix des produits alimentaires de base sur le marché mondial, la création d'emplois et de nouvelles opportunités économiques ainsi que l'amélioration des conditions de vie en milieu rural et la contribution à la croissance et à la diversification de l'économie nationale.

Cependant, les mutations actuelles que connaît l'agriculture algérienne succèdent à un long processus d'évolution dans la conduite de l'économie nationale dans sa globalité.

Aujourd'hui, la célébration du 60^{ème} anniversaire du pays constitue une halte d'importance capitale permettant de marquer un arrêt de rétrospective et l'inscrire dans une optique de perspective pour examiner et valoriser les acquis et tirer les leçons des expériences vécues, évaluer nos forces et nos faiblesses pour relever les défis de la sécurité alimentaire.

• Chronologie des réformes et politiques agricoles:

Alors arrêtons-nous ici, le temps d'une description sommaire, de la chronologie d'évolution des diverses réformes et politiques engagées et qui ont guidé le développement du secteur agricole depuis le recouvrement de la souveraineté nationale en 1962 et ce, pour appréhender la portée et la profondeur de ces réformes et leurs réponses aux enjeux et aux défis de la sécurité alimentaire du pays.

- Les réformes de première génération (Autogestion et révolution agraire : 1964/1979)

Déjà la première étape, de 1964 à 1966, est qualifiée comme celle de la reprise en main d'une économie embryonnaire, délaissée par le départ massif des colons. Ainsi fut-il, au lendemain de l'indépendance, la situation qui a prévalu a conduit l'Etat à concentrer son attention sur les exploitations, les plus riches du pays, désormais autogérées d'une manière collective par les ex-ouvriers agricoles qui avaient spontanément pallié à leur abandon.

La priorité d'alors fut donnée au «secteur autogéré» qui était perçu à la fois comme une nécessité économique du fait de l'importance du capital que celui-ci constituait et un devoir historique d'équité et de justice sociale à l'égard des ex-employés des colons et de leurs familles.

Durant la période 1962-1966, les conditions et les niveaux de production du secteur agricole et alimentaire se sont fortement dégradés. La valeur ajoutée agricole par hectare a baissé

annuellement de 4,7%, alors que l'Algérie s'est réappropriée le domaine agricole colonial avec la mise en place du système autogéré sur près de 2,8 millions d'hectares parmi les plus riches que compte la superficie agricole utile (SAU) de l'ordre de 6,5 millions d'hectares.

La réappropriation du domaine agricole colonial par la mise en œuvre du système de l'autogestion au lendemain de son indépendance, l'Algérie est entrée dans une phase de relative régression de son agriculture, imputable pour une bonne part à la dégradation de son potentiel de production (vergers vieillissants, non renouvellement des infrastructures et équipements de production...), à l'impréparation des salariés agricoles à un mode de gestion représentant une forme élaborée de conduite des affaires économiques, à un environnement national encore insuffisamment structuré et à une marginalisation de fait du secteur privé traditionnel qui constitue la principale composante du monde agricole.

Le présumé échec de l'autogestion a été, dans ces conditions, une conséquence logique d'un processus «spontané» ou mal enclenché.

La seconde période de 1966 à 1969, c'est celle de la mise en place des structures nécessaires à la planification du développement économique. Cette période a connu le lancement du pré-plan triennal ainsi que les premières nationalisations du système bancaire et celles du secteur de distribution des hydrocarbures. Les sociétés anglo-saxonnes ont été nationalisées durant cette période qui a constitué d'ailleurs, une étape préliminaire pour la nationalisation massive opérée au cours des années 1970.

La période de 1970 à 1978 est caractérisée par la mise en place des structures industrielles et le parachèvement des institutions publiques. C'est durant cette période que l'Algérie a connu un taux d'investissement extrêmement important. La moyenne sur la période (1970-1978) était de 45%. C'est la période où l'investissement productif a pris la part la plus importante. C'est également la décennie où il y a eu le nombre le plus important de création d'emplois dans le secteur productif. Or, sur le plan macro-économique, c'est une période où toutes les mesures prises étaient à l'opposé de ce que peut recommander une économie libérale et pourtant, c'est durant cette période-là que les meilleurs résultats ont été enregistrés.

Le taux de croissance réel sur la période avait été de 7% pour la production totale et 4% pour la consommation. Le taux de chômage a été réduit sensiblement par rapport à la situation antérieure malgré la croissance importante de la population active.

En 1971, l'avènement de la révolution agraire est venu confirmer l'orientation socialiste imprimée à l'économie agricole avec la nationalisation des grandes propriétés privées appartenant à des nationaux et des terres non exploitées et l'adoption d'un mode de gestion collectif imposé aux exploitants bénéficiaires des redistributions, ainsi que l'organisation étatique des circuits d'approvisionnement en intrants, transformation et commercialisation de la production.

Cette période a été également marquée par la création ou le renforcement d'un grand nombre de nouvelles institutions de recherche, de formation et de vulgarisation agricoles ainsi que par le développement d'infrastructures et d'équipement de base en milieu rural.

Quant aux modes de financement du secteur agricole, ceux-ci sont restés essentiellement publics, sous forme de subventions dont le volume dépendait étroitement du niveau des recettes pétrolières et leur allocation était fixée selon les priorités données aux différents secteurs de l'économie nationale.

A l'époque de nombreuses mesures ont été prises. Elles visaient la transformation du monde agricole et rural et son intégration dans le pro-

cessus global de développement économique et social du pays et ce, en liaison avec l'effort d'industrialisation du pays. Parallèlement, des tentatives de restructuration du secteur agricole public ont été menées, mais qui demeuraient sans résultats significatifs, dit-on : les mesures de 1975 tendant à assurer l'autonomie de gestion des domaines autogérés ne sont pas totalement appliquées.

A l'instar de beaucoup de pays, le monde agricole et rural a toujours constitué un terrain propice aux idées de réformes dont les buts et les finalités visent soit la redistribution des terres au nom de la justice sociale soit plus globalement la transformation des rapports sociaux. Ce sont schématiquement ces finalités que visait le projet d'envergure lancé au début des années 1970, qui s'est révélé porteur d'avancées certaines au plan social par l'amélioration des conditions de vie des populations (électrification, habitat rural, infrastructures socio-éducatives...).

Pensé et initié au niveau central et peu en prise avec la réalité complexe et les motivations des populations cibles, ce projet qui a focalisé et mobilisé toutes les énergies disponibles autour de sa mise en œuvre et de sa réussite, a par contre accentué le processus de marginalisation du secteur privé agricole et contribué aux médiocres performances réalisées en matière de production.

Mieux encore, ce projet n'a pas assuré, selon les dires de l'heure, l'intégration réussie du monde agricole et rural dans le processus global du développement économique et social, un processus dans lequel, l'industrialisation était prépondérante.

L'expérience menée a montré surtout certaines limites des réformes engagées dénuées souvent de concertation, ni participation des populations concernées et sans des instruments de différente nature (juridique, technique, financière...), adaptés au contexte et susceptibles d'assurer leur réussite. Il est vrai que l'époque, on œuvrait avec un mode d'économie planifiée et purement décentralisée.

- Les réformes de seconde génération: mesures de libéralisation et réajustement structurel (1981/2000)

Les premières années de construction de l'économie agricole étatique ont été empreintes d'un air d'optimisme quant aux chances de succès de ces réformes. Mais cependant cet enthousiasme s'est graduellement estompé au fur et à mesure que les efforts consentis étaient loin de donner les résultats escomptés. La croissance moyenne annuelle de la production agricole demeurait faible et la facture des importations alimentaires devenait de plus en plus lourde à supporter du fait de la hausse constante de la demande intérieure due surtout, à la forte croissance démographique de l'époque et à l'amélioration du pouvoir d'achat des populations.

Le début des années 1980 fut caractérisé par une réorientation notable de la structure des investissements au détriment des secteurs directement productifs. Il était pensé qu'il avait été beaucoup investi durant la période précédente dans le secteur directement productif et qu'il fallait réajuster en s'orientant vers les secteurs non productifs et donc une restructuration extrêmement importante, une réorientation de la part des investissements dans le secteur non productif.

Les mesures prises concernaient libéralisation des prix des fruits et légumes dont les effets positifs ont été immédiats sur la sphère de la production, ont amorcé un processus d'ouverture et d'amélioration des performances du secteur agricole. Le contexte du monde rural continuait pour sa part, à enregistrer des avancées au plan social notamment avec l'élargissement de l'électrification rurale, la poursuite du soutien à l'habitat rural, la construction d'infrastructures éducatives et sociales...

Tandis que la restructuration des entreprises publiques et le niveau record de recettes annuelles d'exportation sont les autres caractéristiques de cette période. Les recettes des exportations de 1980 étaient le double de celles enregistrées en 1979. Le choc pétrolier de 1986 a remis en cause toute la politique économique du pays.

Suite en page 7

Lettre ouverte à José Gonzales, pied-noir, député, doyen de l'Assemblée nationale française qui y a prononcé un discours nostalgique pleurant son passé

Par Djillali B. Tahri

• Monsieur Gonzales

Je suis un fils de cette Algérie que vous évoquez en versant des larmes pour le bon vieux temps, des larmes qui, à votre âge, auraient dû être celles du repentir et du pardon à un peuple meurtri pendant un siècle et demi par la plus cruelle et la plus inhumaine des colonisations. Et je vais vous dire pourquoi nous vous demandons ce minimum de décence, aujourd'hui, monsieur Gonzales.

D'abord, parce que vous êtes une personne âgée censée être gagnée par la sagesse, ensuite, parce que la terre que vous regrettiez n'était pas la vôtre. Les Français, qui ne sont pas vos ancêtres puisque vous avez été rameuté après dans leur programme de peuplement, l'ont spoliée à ses légitimes propriétaires pour ramener tous les miséreux et aventuriers du monde pour la coloniser en repoussant les autochtones vers les montagnes et les terres arides. Inscrivant cette conquête dans un cadre d'illégalité et de criminalité internationale.

Et toute votre présence pendant ce siècle et demi a été bâtie sur ce socle trompeur, mouvant et hostile, marqué par de multiples et successives insurrections dont les plus connues sont celles d'El Mokrani, du Cheikh El Haddad, de l'Emir Abdelkader, du Cheikh Bouamama, du 8 Mai 1945 et du glorieux 1^{er} Novembre 1954. Car, quoi de plus naturel, alors monsieur Gonzales, que de vouloir récupérer son bien légitime spolié et de protéger ses enfants. Aujourd'hui, à votre âge, noble chez nous, vous auriez dû regretter non pas égoïstement ce paradis perdu mais les crimes suivants :

- Les envahissements armés et violents de notre pays,
- les spoliations de biens d'autrui,
- les expropriations de terres d'autrui,
- les crimes de Bugeaud, diable Arnaud et autres criminels par des tueries, assassinats, viols, famines, enfumades de populations composées d'enfants, de femmes et de vieillards, innocents et sans armes,
- massacre de 45.000 civils dont les conscrits «in-

digènes» qui revenaient du front antinazi pour libérer la France le 8 mai 1945,

- mise en place d'un code de l'indigénat qui est un apartheid déguisé,
- planification d'un génocide, d'une «déculturation» par l'archevêque Lavigerie, les pères blancs et les sœurs blanches, et d'une déculturation par les famines et l'analphabétisme,
- tentatives de division en ethnies d'un peuple uni pendant des siècles pour mieux l'exploiter,
- création de deux collèges électoraux discriminatoires pour consolider le pouvoir des colons,
- utilisation du napalm contre des civils,
- création de camps de concentration par de Gaulle et l'enfermement d'un peuple par les lignes Challes et Morice,
- exécutions en série de combattants par la cruelle guillotine,
- tortures à la Gestapo et défenestrations de moudjahidine du haut des hélicoptères,
- politique de terre brûlée par la sinistre OAS,
- accueil glacial des populations de la métropole réservé à votre retour en 1962 car la plupart d'entre eux n'ont découvert la réalité coloniale que vous avez fait subir en Algérie qu'après 1958 avec le rappel de leurs enfants pour aller dans les djebels.

Dans votre discours de vieux crocodile, sauf votre respect d'homme âgé monsieur Gonzales, vous avez omis de dire qu'à côté de ces crimes et de cette abominable misère, dans vos quartiers européens bâtis pour votre usage, vous dansiez sous les airs du Boléro, tcha tcha tcha, réservant les corvées à la fatma et aux mohyewled et vous vous prélassiez sur les beaux rivages de la Méditerranée.

Et vous prétendiez alors, sûrs de l'armée de l'Indochine rapatriée pourtant humiliée à Dien Bien Phu par le grand Giap, que cette révolution naissante n'était que des «événements» qu'allait vite réprimer de Gaulle appelé au secours et aidé par Massu, Bigeard et surtout les Aussaress.

Mais, surpris par la détermination farouche des braves combattants algériens, ce général a tout tenté pour garder l'Algérie française.

Mais en visionnaire, le général a compris que l'Histoire a pris sa revanche par la bravoure de

ces moudjahidine algériens, fils et filles, nourris du sel de la terre de leurs ancêtres.

Et la liste de ces crimes reste très longue pour le travail des historiens.

Crimes que vous avez passés sous silence dans votre discours, monsieur Gonzales. Pour émouvoir un auditoire plus préoccupé par la configuration problématique de cette nouvelle Assemblée législative française que par les larmoiements d'un ancien colonisateur pour son éden perdu, en receler... Pourtant, savez-vous que pendant que vous parlez des milliers d'âmes d'enfants, de femmes, de vieillards, de têtes sanguinolentes coupées par la guillotine, de brûlés par le napalm, de populations affamées par les colons, d'enfants cireurs, de fatmas vieillies avant l'âge, d'ouvriers, que dis-je, d'esclaves agricoles sous la cravache du colon, tournaient autour de vous et versaient leurs sang sur votre tête. Vous savez pourquoi vous ne les avez pas vu monsieur Gonzales ? Parce que vous vous imaginiez encore au bord de la mer sous un parasol et devant un pastis. Parce que vous vous imaginiez toujours en train de savourez dans votre insolente insouciance la paella importée dans vos bagages vers cette contrée poissonneuse.

Pourquoi, aussi, n'avez-vous pas dit à ces honnables députés que pendant ce temps-là, monsieur Gonzales, des enfants à côté mourraient de malnutrition, que l'analphabétisme était programmé, qu'un génocide à petit feu s'opérait juste en face dans les quartiers dits arabes et dans les douars.

Et qu'il a fallu la première balle en ce 1^{er} Novembre 1954 pour vous réveiller progressivement de votre torpeur et réaliser qu'il y avait tout un peuple qui survivait à côté. Mais c'était trop tard, monsieur Gonzales.

Ni la paix des braves, ni les discours du général, tantôt menaçants, tantôt meilleurs, ni le plan de Constantine, ni les parachutistes n'y pouvaient rien.

Vous deviez rentrer chez vous. Et vous ne deviez dans ce discours devant votre assemblée en tant qu'honorable doyen, ne vous en prendre qu'aux deux rois français Charles X et Louis Philippe et à Bugeaud et consorts de vous avoir trompés en vous logeant par effraction sur cette terre, en

sachant que tôt ou tard la justice divine et /ou celle des hommes reprendra ses droits.

Monsieur Gonzales, en tant que pied-noir, vous devez savoir que chez nous, un vieillard est respecté quand il a l'esprit de son âge.

Quand il prend le sens de la vérité et n'adopte pas le mensonge.

Car, votre discours ressemblait étrangement à celui des bénis oui ouï du temps de papa et à celui de feu Bugeaud symbole du colon et du colonialisme.

A vous écouter, les députés français se seraient cru remontés le temps pour se voir applaudissant en «députés du 1^{er} collège repu», en «bons vieux colons» de la vigne et du blé et en «séniles bachaghas». Un discours qui faisait dire aux intervenants, comme vous aujourd'hui, à propos des «quand est-ce que vous reviendrez» ? Que les indigènes ne cessent de nous exprimer leur «joie et leur bonheur de vivre avec nous». Cynisme à l'état pur.

Un discours de «papa» qui ne regrette que les pastis sous le beau soleil, les paellas avec les bons vieux amis et les bals sans les bougnous.

A votre âge, monsieur Gonzales, quand même, pas un mot sur la page sombre de vos méfaits et de vos mépris.

Mais un jour, tôt ou tard, vous serez monsieur Gonzales, vous et tous les autres, attendus là-bas dans le ciel par ces foules de pauvres êtres, affamés, morts enflumés, violés, assassinés parce qu'ils voulaient tout simplement vivre dans la dignité et qui vous reprocheront alors, à votre âge, votre manque d'humanité et votre falsification de l'histoire».

Alors, pour terminer, vous devez savoir traduire ce que l'ont dit ici chez nous aux vieillards qui abusent du respect qu'on leur doit : «ahchem essi Gonzales rak kbir».

Aujourd'hui, nous fêtons le 60^e anniversaire de notre indépendance et l'Algérie renaissante forte de sa jeunesse aborde son avenir, confiante et sûre d'elle.

Ceci dit, sans rancune, car en grand peuple de martyrs sacrifiés depuis 1830, si nous tournons la page, nous n'oublierons pas.

Recevez monsieur Gonzales les salutations de l'Algérie éternelle, libre et indépendante.

L'agriculture algérienne: soixante ans de labour et de labeur

Suite de la page 6

A partir de 1987, une nouvelle dynamique a été imprimée au processus de libéralisation progressive du secteur agricole avec la réorganisation des domaines auto-gérés agricoles, à travers la promulgation de la loi 87/19 du 8 décembre 1987. La privatisation de la gestion des terres agricoles du domaine national a été, à cet égard, une mesure extrêmement forte dans le cadre de la libéralisation du secteur agricole. Elle a eu le mérite de mettre fin à une dichotomie secteur public-secteur privé qui a longtemps desservi l'agriculture. C'est ainsi que furent mises en place les premières expériences de libéralisation des marchés, suivies peu après par une restructuration des domaines agricoles socialistes (DAS), transformées en Exploitations agricoles collectives (EAC) et en Exploitations agricoles individuelles (EAI), tandis qu'un droit de jouissance perpétuelle sur les terres fut introduit

Dans le sillage des premières réformes, ont été mises en place des mesures visant la relance de l'investissement agricole (création du Fonds National du Développement Agricole) et la protection des revenus des agriculteurs (création du fonds de garantie des prix à la production agricole, du fonds de garantie contre les calamités agricoles...). Ces mesures qui interviennent dans un contexte national en évolution marquaient la volonté des pouvoirs publics de «reconsidérer» la place du secteur agricole en tant que secteur économique susceptible de contribuer à la croissance économique nationale et de promouvoir les agriculteurs en tant qu'acteurs économiques.

La mise en place des instruments d'encadrement économique des activités agricoles n'a pas eu tous les effets escomptés à cause de la persistance d'une gestion administrée des proce-

sus de développement engagés et de problèmes et contraintes qui ont réduit l'impact des mesures prises. A ce titre, les réformes de l'économie nationale ont eu des répercussions négatives sur le financement des activités agricoles avec le désengagement de la BADR du financement d'un secteur considéré à risque élevé, de sorte que les mesures de soutien à l'investissement via le FNDA ou de bonification des taux d'intérêt du crédit agricole n'avaient qu'un effet insignifiant compte tenu de la situation de fort endettement dont souffraient la quasi totalité des agriculteurs. Eriger l'agriculteur en acteur économique actif et responsable de ses actes constituait dès lors, plus un voeu qu'une réalité tangible.

Les populations rurales ont commencé à partir des premières réformes, à subir les contre-coups de l'aménagement de la politique sociale du pays marquée notamment par l'abandon du soutien des prix à la consommation hormis quelques produits de base (blés, lait) dans le sillage de la mise en œuvre de la politique d'ajustement structurel.

Les mesures draconiennes dans le secteur agricole se sont traduites par le démantèlement des domaines agricoles socialistes (DAS) et leur transformation en exploitations privées individuelles et collectives (EAI-EAC) conformément à la loi 87-19, laquelle a changé la structure fondamentale du secteur agricole. Corrélativement, d'autres actions entreprises ont porté sur la privatisation de certaines coopératives et l'autonomie de grosses entreprises publiques (EP) qui s'occupaient de la production des intrants et des services, y compris le commerce, tout en continuant à appartenir au domaine public par l'intermédiaire des Fonds de participation.

La portée de ces réformes et en particulier celle relative à l'introduction d'un droit de jouis-

sance perpétuelle sur les terres des EAC et EAI est toutefois restée relativement limitée, au début de la mise en application de la loi 87/19. Une donne qui peut s'expliquer par le fait que la plupart d'entre elles ont été adoptées en l'absence d'une consultation et d'une sensibilisation suffisantes des exploitants, d'un environnement institutionnel ébranlé et des structures de financement et d'appui au secteur remises en cause.

Ainsi, les exploitations privées et les exploitants sont devenus plus nombreux par rapport au système socialiste, mais néanmoins plus disparates sur le territoire national. Les besoins de cette nouvelle organisation ont été abordés en termes de fourniture d'intrants et de services, y compris certains aspects liés à la commercialisation, au stockage, au crédit, à l'approvisionnement en intrants et aux informations techniques.

Quant aux entreprises publiques monopolistiques qui desservaient les DAS, celles-ci ont été adaptées et restructurées pour servir les exploitants privés dans le contexte des conditions concurrentielles du marché. Le secteur privé avait assumé alors, un rôle plus important dans l'apport des services agricoles. Cette transformation a impliqué un ajustement structurel et macro-économique considérable, englobant les prix, les dépenses publiques, la gestion, le niveau de maintien des subventions agricoles, la propriété publique, etc. La capacité du secteur à absorber ces impacts est essentielle à la réussite et le succès du programme d'ajustement structurel, note la Banque mondiale.

Timides au début, ces réformes se sont amplifiées pendant les années 90 à la suite des crises pétrolière et financière qu'a connues le pays et l'adoption des mesures d'ajustement structurel orientées vers l'économie de marché qui s'en est suivie. Ceci a entraîné la création

des chambres d'agriculture en 1991 et du crédit mutuel agricole.

Parallèlement, il est procédé au démantèlement de certaines entreprises publiques de valorisation et de transformation des produits agricoles, d'un nombre d'offices d'approvisionnement et du système des coopératives de services (l'Office National Polyvalent des Services Agricoles (ONAPSA) et les coopératives de services ont été dissous) ainsi que l'abandon quasi généralisé des subventions sur les intrants qui s'en est suivi une chute des investissements agricoles.

L'insécurité qui s'est instaurée dans le pays à la même époque n'a fait qu'aggraver la situation des agriculteurs, en particulier les plus démunis d'entre eux, obligeant les pouvoirs publics à remettre de nouveau en place certains mécanismes de soutien et de régulation.

A suivre

Mohamed Khiati

*Agronome post-universitaire.

Bibliographie :

1. Mohamed Khiati, (2008). « L'agriculture algérienne : de l'ère précoloniale aux réformes libérales actuelles ». Editions ANEP.
2. Rapports du MADR, 2018-2020.
3. Café économique de la Fondation Friedrich Ebert consacrée à la présentation de l'étude sur : « Le développement durable en Algérie », exposé de Karim Tedjani, 2021.
4. Rapport du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, 2009.
5. Rapport de la Banque Mondiale: Revue des Politiques Agricoles et Services à l'Agriculture (1987-1993). Décembre 1993. (Rapport n°12534-AL).
6. MDDR. Stratégie de développement rural durable, 2002.
7. Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MADR) : le renouveau agricole et rural en marche. Revue et perspective. Mai 2012.
8. La feuille de route sectorielle de développement agricole et rural, 2020.

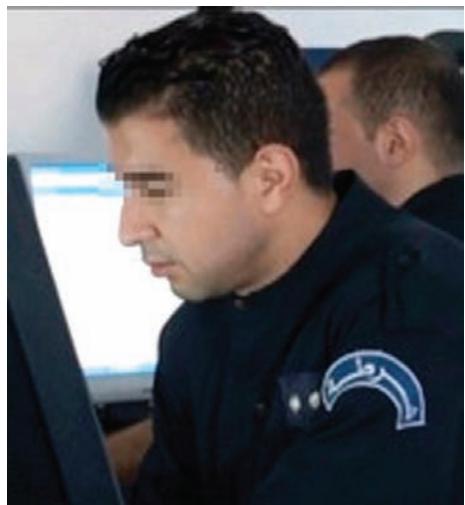
BOUIRA

1er cas d'une victime du scorpion

Farid Haddouche

Dans la matinée d'avant-hier, un citoyen âgé de 27 ans a été victime, en fin de journée d'une piqûre de scorpion au village d'Aïn El Aâzra, dans la commune de Djebahia

à une trentaine de kilomètres à l'ouest de Bouira. Le jeune citoyen a été évacué aux urgences du centre hospitalier Amar Ouamrane de la daïra de Lakhadia pour y subir les soins appropriés. Bien que rarement où l'envenimation scorpionique représente des symptômes très sévères, mais le traitement peut être symptomatique ou spécifique, c'est selon le degré de la morsure d'après la protection civile. Cette dernière a ajouté que c'est le premier cas de morsure par un scorpion qui vient d'être enregistré dans la wilaya de Bouira.

Près de 9.600 appels de secours effectués au mois de juin

Les services de la sûreté de wilaya de Bouira ont reçu 9.592 appels téléphoniques de citoyens, au cours du mois de juin, via le numéro vert (15 - 48), le numéro d'urgence (17) et le numéro des groupes vulnérables (104). Ces appels comprenaient 2.707 demandes d'aide et d'assistance, 2.923 d'information et d'orientation, 30 signalements d'accidents de la circulation, 123 appels pour signaler divers délits, notamment des vols, et 109 appels ont été enregistrés pour signaler le commerce illicite, la spéculation, les atteintes aux lois de l'urbanisme, etc. Tous les appels ont été réceptionnés et reçus des réponses, en coordination avec les services opérationnels qui mettent en œuvre les

interventions dès réception des notifications, en prenant en compte les préoccupations des citoyens, en les aidant et en les guidant. Ces appels ont également permis de mettre un terme à l'activité des récidivistes pris en flagrant délit. Ces chiffres reflètent l'importance de la coopération des citoyens avec les services de police afin de maîtriser l'équation de la sécurité des biens et des personnes et dans toutes ses dimensions. Ainsi, les citoyens sont appelés à profiter de l'application efficace (Allo Police) pour demander une intervention et signaler divers délits, comme les vols, les agressions et les atteintes aux biens et aux personnes.

F. H.

BLIDA

Campagne pour la collecte de moutons au profit des orphelins

L'association caritative «Kafil El Yatim» de Blida a lancé une campagne pour la collecte de près de 1.500 bêtes de sacrifice au profit des orphelins, en perspective de l'Aïd El Adha, a-t-on appris, dimanche, auprès de cette organisation. Il s'agit de la 11^e édition de cette campagne placée sous le slogan «Aidouna Takafoul» (notre fête solidaire), visant cette année la collecte de 1.500 moutons qui seront distribués aux orphelins la veille de l'Aïd El Adha, a indiqué à l'APS, le chargé de communication de cette association caritative, Tarek Latreche.

Il s'est félicité, à ce titre, du «bon écho de cette campagne auprès des bienfaiteurs, des maquignons et des citoyens en général», grâce, a-t-il dit, à la «médiatisation de cette démarche de solidarité, sur les réseaux sociaux et aux actions de sensibilisation initiées, annuellement au niveau des places publiques et autres espaces commerciaux de la wilaya, pour réunir le plus grand nombre possible de dons». «Cet intense travail d'information a permis la collecte, à ce jour, de plus de 450 bêtes de sacrifice, soit un taux de 35% des objectifs de cette campagne laquelle se poursuivra jusqu'à la matinée du premier jour de l'Aïd El Adha, au moment où l'entame de la distribution des bêtes est prévue dans les deux



prochains jours», a souligné le même responsable. L'association Kafil El Yatim prévoit, également, selon M. Latreche, l'accueil au niveau de son siège de «dons en nature (viande)» de la part des familles, en vue de leur distribution au profit des orphelins et des veuves qui ne pourront pas bénéficier de moutons, «pour l'ancrage de la culture de solidarité et de l'entraide au sein de la société», a-t-

il souligné. M. Latreche a invité les bienfaiteurs à s'impliquer massivement dans cette démarche pour apporter de la joie au cœur des orphelins et des veuves, le jour de l'Aïd. A noter que cette association, qui assure la prise en charge de 3.500 familles d'orphelins, a réussi l'année dernière à collecter plus de 1.300 bêtes du sacrifice, selon le même chargé de communication.

GHARDAÏA

Travaux de dédoublement sur une route vers Ouargla

Les travaux de la première tranche de dédoublement et de modernisation de la RN 49 sur le tronçon Ghardaïa-Ouargla ont été lancés dimanche dans le sillage du programme des festivités marquant le 60^{ème} anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale. Confier à quatre entreprises pour un délai de 15 mois, les travaux de dédoublement, d'élargissement et de modernisation de la RN 49 cibleront une distance de 20 kilomètres pour un coût de trois (3) milliards DA, selon la fiche technique du projet. Ce dernier s'inscrit dans la stratégie de réalisation d'une voie express reliant Ghardaïa à Ouargla,

au titre du Schéma national d'aménagement du territoire, en vue de sa mise en adéquation avec le flux croissant de la circulation routière entre les wilayas du sud-est du pays et la route nationale RN 1, épine dorsale du réseau de circulation entre le nord et le sud du pays, a indiqué le wali de Ghardaïa, Boualem Amrani, lors du lancement des travaux.

Cette opération permettra également d'éliminer l'ensemble des virages dangereux et les points noirs à l'origine d'accidents de la circulation sur le tracé de la RN 49, de réduire le temps et le coût du transport, d'améliorer la fluidité du trafic, le ni-

veau de service, le confort et la sécurité routière, et de faciliter le transport des marchandises entre les villes du sud du pays et les grands centres de production et de distribution, a-t-il fait savoir. Ces travaux seront suivis par le lancement d'autres tranches afin d'assurer la jonction routière sur près de 70 kilomètres avec les limites territoriales d'Ouargla, a indiqué le même responsable. La wilaya de Ghardaïa compte un réseau routier de 1.190 km, dont 482 km de routes nationales, 299 km de chemins de wilaya et 416 km de routes communales ainsi que 52 ouvrages d'art, selon les données de la direction des travaux publics.

EL TARF

Saisie de 4.000 sachets de «chema» contrefaits

A. Ouelaa

La police de la sûreté de daïra de Besbes, relevant de la sûreté de wilaya d'El Tarf, lors d'un contrôle de routine, a trouvé à bord d'un véhicule une quantité importante de tabac à chiquer, 4.000 sachets, communément appelé «chema». Le contrôle d'usage de ce produit a montré que non seulement cette chema est d'origine inconnue mais aussi elle est arrivée à expiration. D'où la nécessité de sa destruction. Un PV a été établi pour cette infraction. Il sera adressé à la justice.

SÉTIF

La jeunesse, le maillon fort dans l'histoire de la révolution algérienne

La jeunesse constitue le maillon le plus fort dans l'histoire de la révolution algérienne (1954/1962), a affirmé, dimanche à Sétif, l'historien Dr Kamel Khalil, du département d'histoire et d'archéologie de l'université Mohamed Debaghine (Sétif-2). Dans son intervention intitulée «La perspicacité du négociateur algérien durant la révolution libératrice dans la préservation de l'unité du peuple et du territoire national», donnée au siège de l'association culturelle «Nibras», initiatrice de la rencontre en coordination avec l'APC de Sétif dans le cadre de la célébration du 60^{ème} anniversaire de l'indépendance, cet universitaire a souligné que «la majorité des héros et des artisans des gloires de la révolution libératrice algérienne qui avaient constitué son maillon le plus fort appartenaient à la catégorie des jeunes». Le conférencier a ainsi relevé que les massacres du 8 mai 1945 «furent une épreuve difficile pour les jeunes algériens qui rejettent le discours de la France et adhéraient avec ferveur à la lutte armée sous le slogan +Ce qui a été pris par la force ne peut être restitué que par la force+», soulignant que «la France coloniale avait affronté cette détermination par l'épée, la torture et les représailles». «Les héros et les chefs des mouvements libérateurs ont renoncé à leurs propres intérêts pour servir la cause nationale alors qu'ils étaient à la fleur de l'âge à l'instar du chahid Mohamed Belouizdad (28 ans) président de l'Organisation secrète (OS)», a-t-il affirmé en soulignant que cela fut aussi le cas de l'élite qui a déclenché la révolution de novembre, dont les principaux chefs étaient notamment Mustapha Benboulaïd (37 ans), Mohamed Boudiaf (35 ans), Krim Belkacem (32 ans) et Larbi Ben M'hidi (31 ans).

Le même historien a aussi mis l'accent sur le rôle de la jeunesse dans la préservation de la révolution après son déclenchement en diffusant la Déclaration du 1^{er} Novembre 1954 et en œuvrant à la plus large mobilisation autour de la cause nationale à l'intérieur et à l'extérieur du pays, relevant que l'Algérie avait besoin de l'ensemble de ses enfants mais ce fut les jeunes qui en furent le carburant. Et ces jeunes, a-t-il enchaîné, faisaient partie des deux sexes puisque «la révolution a été rejointe aussi par les valeureuses filles d'Algérie à l'instar de Malika Kaid (25 ans), Hassiba Benbouali (19 ans), les trois Djamila Bouhired, Bouazza et Boubacha qui n'avaient alors que 20 ans». Le même spécialiste a souligné qu'au cours des négociations d'Evian avec la partie française, les jeunes négociateurs algériens ont voulu ces négociations sans condition malgré leur interruption à plusieurs reprises à cause de l'obstination de la partie française et la constance du négociateur algérien, attaché à son objectif supérieur qui est l'indépendance totale de l'Algérie et dont, a-t-il relevé, nous jouissons aujourd'hui 60 ans après son obtention.

La conférence à laquelle ont pris part le président de l'APC de Sétif, des intellectuels et de nombreux étudiants du département d'histoire de l'université Sétif-2, a été suivie par la distribution de l'ouvrage édité par l'association «Nibras» et intitulé «Les gloires de la révolution libératrice dans la région de Sétif». L'occasion a donné lieu également à des récitals poétiques et à la projection d'un documentaire réalisé par la même association sur le poète populaire sétifien Lakhdar Baghdadi âgé de 73 ans.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

05 dou el hidja 1443

El Fedjr 03h43	Dohr 12h53	Assar 16h44	Maghreb 20h14	Icha 21h54
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



TLEMCEN

Quand «Dar El Hadith» mobilisait contre le colonialisme

Khaled Boumediene

A l'instar de l'école des Béni Hdiel à Ain Ghoraba, Dar El Hadith de Tlemcen, ce lieu de rayonnement culturel, scientifique et religieux, inauguré le 27 septembre 1937 par Cheikh Abdelhamid Ibn Badis, en présence d'imams et de membres de l'association des oulémas, a constitué une grande école du nationalisme algérien et un lieu de prise de conscience de la question identitaire ainsi que le creuset des futures Moudjahidine, durant la période coloniale. Il faut rappeler que le terrain et la construction de ce complexe culturel à l'aspect architecturale hispano-mauresque s'inscrivait dans les objectifs fixés (La défense en priorité de la langue arabe et de l'islam) par l'organisation des Oulémas musulmans dirigée par le Cheikh Abdelhamid Ibn Badis. Selon Brahim Chenoufi, ex-conservateur en chef du patrimoine culturel et responsable des sites et musées de Tlemcen, «cette organisation confiait cette mission, celle de créer les écoles libres et médersas coraniques et d'enseignement de la langue arabe, l'histoire, la géographie, les mathématiques, la littérature à Cheikh Bachir El Ibrahimi, pour la ville de Tlemcen et ses régions environnantes, afin de lutter contre l'analphabétisme que le colonialisme français avait engendré et répandu au sein de la société algérienne pour la soumettre à jamais. Pour rappel aussi, l'école publique de l'administration française était interdite à la majorité des enfants algériens. D'ailleurs, de nombreux jeunes filles et garçons formés par les ulémas dans ce lieu ont été mobilisés dans le combat anticolonial. C'est grâce au programme authentiquement algérien en langue nationale permettant de leur inculquer les valeurs et les constantes de l'identité nationale, du patriotisme et du nationalisme, qu'un grand nombre de jeunes ont rejoint le FLN qui avait lancé l'insurrection en 1954. Certains ulémas réécrivaient l'histoire de l'Algérie, diffusaient les chants patriotiques et les slogans mobilisateurs dont le plus célèbre est l'arabe est ma langue, l'islam est ma religion, l'Algérie est ma patrie. Ils donnaient aux jeunes la fierté d'être Algériens et musulmans». Et d'ajouter, «Dar El Hadith a sans conteste participé à l'émergence de révolutionnaires. Maliha Hamidou, née le 6 avril 1942, fut contactée alors qu'elle était encore une jeune lycéenne par Zohra, une militante. Puis elle regagna la médersa libre des Oulémas où Sid Ahmed Benchekra l'influença politiquement. Elle rejoignit



ainsi le FLN en 1958 et devint agent de liaison. Le commandant Ferradj est l'un des dirigeants de la révolution algérienne. Louedj Ould Mohame Ben Ahmed est né en 1934 à Oudana des Béni Hdiel. Il fit son apprentissage à l'école coranique de Hennaya, avant de s'inscrire en 1952 à la médersa Tahdib fondée par l'association des Oulémas musulmans algériens. Très actif, il attira l'attention des responsables de Dar El Hadith à qui il rendait visite de temps en temps, pour qu'ils le soutiennent dans son action de formation politique avec l'aide de l'élite de son village de Béni Hdiel. Il mena des combats féroces contre l'occupant français. Il tomba au champ d'honneur un 21 mars 1960 ».

A la veille de ce soixantième anniversaire de l'indépendance de l'Algérie, l'ex-président de la chambre de commerce et d'industrie, Abdelhak Boublenza, qui a étudié dans cette citadelle de la connaissance et de la culture, a de son côté, souligné que « Dar El Hadith qui a déifié les atrocités du colonialisme avait énormément contribué à la préparation des hommes et des femmes, pour répondre à l'appel du devoir patriotique, avant même le déclenchement de la guerre de révolution. De nombreux martyrs de la révolution de Tlemcen qui sont tombés au champ d'honneur sont passés par cette médersa, dirigée à l'époque par Cheikh Bachir El Ibrahimi. La médersa a subi par l'administration coloniale de

l'époque de nombreuses contraintes et menaces. Elle a été fermée en 1938 sur instruction du sous-préfet de Tlemcen après un soulèvement populaire et ce, à l'instar d'autres médersas du pays. Je souhaite de tout mon cœur que l'espace mitoyen de l'ex-maison d'arrêt, libéré récemment, soit annexé à Dar El Hadith pour en faire un véritable établissement d'enseignement et du savoir incluant les trois paliers du primaire, du moyen et du secondaire ».

Pour sa part, son frère Hamed, qui a lui aussi fréquenté cette école du savoir, a préconisé, que «les chercheurs, historiens, géographes, urbanistes et poètes lui consacrent un peu de temps à l'écriture de la glorieuse histoire de l'Algérie et ses pages en or du nationalisme, pour montrer aux nouvelles générations le sacrifice et le patriotisme de tous les enfants de l'Algérie de l'époque, afin de construire une vraie et forte nation. De valeureux enseignants et de valeureuses enseignantes ont contribué à la conscientisation des élèves de cette école notamment en ce qui concerne les restrictions de la liberté imposées par l'opresseur français. Un grand nombre d'entre eux a choisi de prendre les armes pour lutter pour que vive l'Algérie fière et indépendante ! ».

A noter qu'une plaque commémorative fixée dans le hall Dar El Hadith, est gravée d'une très longue liste des noms des valeureux Chouhada, formés tous dans cette école.

Des inaugurations et des logements attribués

Les autorités de la wilaya de Tlemcen ont supervisé, dimanche, l'inauguration de plusieurs équipements et le raccordement d'exploitations agricoles au réseau de distribution d'électricité, dans le cadre de la commémoration du 60ème anniversaire du recouvrement de l'indépendance nationale.

Dans ce cadre, deux stades de proximité ont été inaugurés aux villages Ouled Sid El-Hadj et Beni Ghezli, une polyclinique dans la commune d'Oued Lakhdar ainsi qu'un parc de loisirs à Aïn Sekhra. Il a été également procédé à la mise en service d'un réservoir d'eau d'une capacité de 250 m³ au village Aïn Isser, dans la commune Beni Sembel, en plus du lancement des travaux de réalisation d'un forage d'eau dans la commune d'Aïn Fezza.

D'autre part, cinq exploitations agricoles ont été raccordées au réseau électrique à Aïn Fezza et Sebdou. Le réseau d'une longueur totale de 2,240 km a nécessité une enveloppe de près de 8 millions DA.

Par ailleurs, pour marquer l'événement du 60ème anniversaire de l'indépendance, une rencontre de wilaya a été organisée sur le thème "Les citadelles de la wilaya V historique", à l'initiative de la Direction des Moudjahidine et des ayants-droit, en coordination avec l'université de Tlemcen. Des communications ont été animées par des professeurs spécialistes en histoire sur des événements marquants enregistrés dans la wilaya V historique, durant la guerre de libération nationale. Une exposition historique itinérante a également été lancée pour sillonna

pén

dant une semaine, divers lieux historiques de la wilaya, avec la participation d'associations.

Le wali de Tlemcen, Amoumene Mermouri, a déclaré à la presse que le programme de commémoration du 60ème anniversaire de l'indépendance à Tlemcen comprend plusieurs activités, dont la réinhumation des ossements de dix chahid au cimetière des martyrs d'El Hennaya, et la visite à quelques moudjahidine.

Le programme tracé à l'occasion de la célébration de cet anniversaire historique comprend également la distribution de 1.325 logements des différentes formules et l'inauguration et la baptisation de plusieurs équipements et infrastructures, en plus de l'organisation de plusieurs défilés et autres activités qui se poursuivront au cours des deux prochains jours.

SIDI BEL-ABBÈS

L'alimentation en eau renforcée

Plusieurs opérations de développement ont été mises en service dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès dans plusieurs secteurs d'activités, dans le cadre des festivités célébrant le 60e anniversaire de l'indépendance, a-t-on appris de la cellule d'information et de communication de la wilaya.

Dans le cadre de ce programme lancé samedi, le wali, Mustapha Limani a procédé à la mise en service de l'opération d'alimentation de la commune de Sidi Bel-Abbès en eau potable à partir du champ d'eau du village de Bouitas dans la commune de Oued Sefioune. Le coup d'envoi des travaux de raccordement du douar Mehada au réseau du gaz naturel a été donné à cette occasion, en plus de l'inauguration dans la commune de Zerouala (village de Louza) d'un stade sportif de proximité, la mise en service du réseau d'AEP.

La commune de Telmouny (douar Ouled Safi) a vu la mise en service du réseau du gaz naturel en faveur de 93 familles

outre l'installation d'un chantier de travaux d'aménagement du chemin 7 menant vers le douar Safi sur une distance de 4 kilomètres. Dans ce cadre, 1.223 logements de tous programmes confondus et aides à l'habitat ont été distribués à travers la wilaya de Sidi Bel-Abbès, notamment 695 logements publics locatifs, 100 logements promotionnels publics, outre 202 aides à l'habitat rural, 226 des lotissements des Hauts plateaux et du grand Sud. Les autorités locales ont présidé une cérémonie en l'honneur des sportifs qui se sont illustrés durant la saison sportive 2021/2022, organisée à la maison de la culture «Kabylie Yacine».

Il est prévu dans ce cadre l'inauguration d'expositions, organisées par les directions de la culture et des arts et du tourisme et de l'artisanat en collaboration avec l'APC de Sidi Bel-Abbès, au jardin public du chef-lieu de wilaya, ainsi qu'un récital qui sera animé au théâtre de plein air par la troupe «Wathar El Arabi».

TIARET

Extension du centre de repos de Sirghine

L'extension du centre de repos et de cure dédié aux moudjahidine et ayant droit situé dans la commune de Sirghine a été mise en service dimanche dans le cadre des festivités de célébration du 60e anniversaire de l'indépendance. Le wali de Tiaret, Mohamed Amine Dramchi a procédé en compagnie des autorités civiles et militaires et la famille révolutionnaire à l'inauguration et la mise en service de cette structure qui fournit des services thérapeutiques.

Ce projet a nécessité une enveloppe financière de 16,8 millions DA au titre du programme centralisé du ministère des Moudjahidine et ayant droits. Il comporte un hôtel de 34 lits dont cinq suites et un restaurant, se-

lon les explications fournies par le directeur des moudjahidine et ayant droits à la délégation de la wilaya.

L'extension a pour objectif de doubler la capacité d'accueil de cette structure qui dispose de 18 bungalows et 3 suites et d'un bloc médical d'une capacité de 120 lits, selon le même responsable. La visite a permis aussi au wali et à la délégation qui l'accompagnait d'inaugurer un nouveau lycée dans la commune de Sebbaine baptisé au nom du chahid Bouzouira Ahmed, outre un siège de la sûreté urbaine de daïra de Meghila et la pose de la première pierre de réalisation d'une polyclinique dans la commune de Ksar Chellala dans un délai de dix mois.

BÉCHAR

De nouveaux projets lancés

Plusieurs projets de développement ont été lancés à travers la commune de Béchar, au titre du programme de célébration du 60ème anniversaire de l'Indépendance, a-t-on appris dimanche auprès des services de la wilaya.

Il s'agit du lancement des travaux de réalisation d'un siège de sûreté urbaine à la zone urbaine de "Lahmar" au nord de Béchar et ce, dans la perspective du renforcement des structures sécuritaires de base relevant de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) et le rapprochement de cette institution des habitants de cette zone urbaine, a-t-on précisé.

Un projet de réalisation d'un bureau de poste a été également lancé au titre du déploiement de l'entreprise Algérie Poste à travers les différentes zones urbaines de la commune de Béchar.

Les autorités de la wilaya ont également donné le coup d'envoi d'un projet touristique relevant d'un investissement privé de plus de 10 millions de dinars au nord de la com-

mune du chef-lieu de wilaya, dans le cadre du renforcement des espaces de loisirs et de détente au profit des habitants de cette collectivité.

Outre ces projets, un programme portant sur la réalisation de 240 logements a été aussi lancé dans la même collectivité dans le but d'assurer à l'avenir de l'offre en matière de logements sociaux, selon les mêmes services.

La célébration du 60ème anniversaire de l'indépendance a été aussi marquée par l'attribution d'un quota de 450 logements dont 314 unités relevant du programme du logement social et 140 autres du programme du logement promotionnel aidé (LPA) ainsi que l'octroi de 426 aides à l'habitat rural à travers plusieurs collectivités de la wilaya.

De même qu'il a été procédé au lancement des travaux de réalisation et d'équipement d'une polyclinique au niveau de la zone urbaine de la commune de Béchar "Tighaliine", qui compte un groupement de 1.350 logements, a-t-on fait savoir.

Election des membres de la commission des œuvres sociales de l'éducation

Un nouveau raz de marée des candidats des syndicats autonomes

Les élections des membres de la Commission wilaya des œuvres sociales des travailleurs de l'éducation nationale (CWOSTE) ont enregistré un nouveau raz de marée des candidats des syndicats autonomes.

S. M.

L'Union nationale des personnels de l'éducation et de la formation (UNPEF) de la wilaya d'Oran a ainsi raflé 9 sièges, dont six permanents et trois réserves, dans les deux cycles primaire et moyen, alors que les trois autres sièges du cycle moyen ont été obtenus par le Cnapeste. C'est la seconde fois en l'espace d'une année que les candidats des syndicats autonomes rafle tous les sièges de la commission wilaya des œuvres sociales de l'éducation à Oran.

Les élections des membres de cette commission, qui avaient été organisées en mai 2021, ont été soldées par la désignation du candidat du Cnapeste à la présidence de cette commission, alors que les deux postes d'adjoints sont revenus aux deux candidats de l'Unpef. Malheureuse-

ment cette commission n'a pas réussi à terminer son mandat de trois ans suite à un blocage provoqué, selon des sources syndicales, par des « luttes claniques ». Des membres de cette commission avaient ainsi refusé de signer les délibérations pour l'octroi de prêts et autres aides aux bénéficiaires.

Après plusieurs mois de blocage, le ministère de l'Education nationale est finalement intervenu pour décider de nouvelles élections. « La nouvelle équipe élue récemment dans la commission des œuvres sociales dispose désormais de moins de deux ans pour finaliser tous les dossiers en instance », confie une source syndicale.

Cependant cette nouvelle commission aura un avantage de taille par rapport à l'ancienne équipe vu que la majorité de ces membres (six sur trois) sont des adhérents d'un même

syndicat (Unpef) et de ce fait il n'y aura pas un risque de blocage. La réglementation stipule que les délibérations peuvent être votées par seulement cinq des membres de la commission. Il est à rappeler que la centrale syndicale a ainsi perdu à deux reprises en l'espace d'une seule année le monopole de la gestion des œuvres sociales du secteur de l'éducation nationale à Oran.

L'arrêté ministériel 94-158 accordeait le monopole exclusif de la gestion des fonds des œuvres sociales des travailleurs de l'éducation à la centrale syndicale sans associer les syndicats autonomes.

L'argent des œuvres sociales est ponctionné à raison de 3% de la masse salariale du budget de l'éducation nationale, ce qui équivaut annuellement à près de 500 milliards de cts reversés au fonds du comité national des œuvres sociales.

Après 12 années d'absence Le train touristique «Bouyouyou» revient

Barti Houari

« Bouyouyou », le train touristique que les Oranais avaient découvert pour la première fois en 2010 revient à Oran à l'occasion de ces Jeux méditerranéens. Il devra faire partie du décor tout au long de cet été.

Au nom très évocateur de «Bouyouyou», en référence à l'ancien train à vapeur d'Oran qui reliait El-Bahia à Aïn Témouchent et que beaucoup d'anciens Oranais se remémorent avec nostalgie, ce train sillonne depuis hier le boulevard Dubaï à El Akid Lotfi, transformé pour la circonstance en une artère piétonnière de 19h jusqu'à 1h.

« On avait espéré le mettre en service avec le lancement des Jeux médi-

terraniens. Malheureusement, les procédures administratives pour obtenir les autorisations d'exploitation nous ont ralenti. Mais depuis ce samedi, c'est désormais chose faite, a indiqué le responsable de la société détentrice du train touristique, Mouin Ghoul. Après douze années d'absence, Bouyouou est revenu avec une nouvelle apparence. Coloré cette fois-ci tout en vert, le train a gardé le même style ancien de sa locomotive qui tracte des voitures ouvertes à l'air libre. L'ensemble des tests qui ont été réalisés ont montré une maniabilité optimale de ce «cheval de fer», même sur les passages un peu étroits ou sinuieux tels les rond-points. La locomotive, ajoute-t-on, est dotée de la direction assistée et du système ABS, en plus de tous les

feux de signalisation nécessaires à la mise en circulation. Le train, qui a une vitesse de 20 à 25 km/h, aura une fonction strictement touristique, a affirmé M. Ghoul. Le prix de la balade est fixé à 100 dinars, sauf pour les enfants de moins d'un mètre de taille qui pourront en profiter à titre gracieux.

Pour les promoteurs du projet, «il n'existe pas une ville dans le monde ayant une vocation touristique qui ne dispose pas d'un train de ce genre», a-t-il encore fait valoir avant de solliciter le soutien des autorités locales pour envisager d'autres circuits qui seraient encore plus attractifs pour le tourisme, notamment dans des quartiers comme Sidi El Houari ou encore les stations balnéaires comme Aïn El Turck.

Ouverture du Salon de l'innovation L'ANADE plaide pour un écosystème propice à la création des start-up

L'antenne de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE) d'Oran entend avec ses différents partenaires assurer un écosystème entrepreneurial propice pour créer des start-up et micro-entreprises innovantes viables, a-t-on appris dimanche auprès de la direction de l'antenne. En marge de l'ouverture du «Salon de l'innovation», organisé par l'Agence de développement de la petite et moyenne entreprises et de la promotion de l'innovation (ADP-MEPI) et la pépinière des entreprises de la wilaya d'Oran, au siège de cette dernière, le directeur de l'antenne de wilaya, Abdelkader Ghomri, a insisté, dans une décla-

ration à l'APS, sur l'importance de la coordination et l'harmonisation des interventions de soutien entre les différentes structures et les organismes d'accompagnement des start-up, à l'instar de l'ANADE, l'Agence nationale du micro-crédit (ANGEM), les banques et les incubateurs d'affaires pour créer un écosystème propice pour les jeunes entreprises avec l'impératif d'offrir une assise d'appui, d'accompagnement et d'écoute aux porteurs de projets. Le Salon d'innovation est un espace de rencontres permettant aux intervenants dans le domaine de l'innovation et de la création des micro-entreprises d'identifier les organismes efficaces qui travaillent en

synergie pour améliorer la compétitivité des start-up et des micro-entreprises innovantes, a précisé M. Ghomri. L'objectif du salon est de donner une forte impulsion aux start-up et aux entreprises innovantes en tant que locomotive de développement économique local, de l'avis des organisateurs qui ont confirmé la participation de plus de 20 micro-entreprises. De leur côté, des exposants parmi les jeunes promoteurs de micro-entreprises innovantes ont salué cette initiative leur permettant de faire connaître leurs entreprises et leurs produits, faire leur promotion sur les marchés local et national, à défaut d'un réseau pour les commercialiser.

Vols à l'arrachée avec violence Sept malfaiteurs sous les verrous

K. Assia

La bande de malfaiteurs qui ait dans le vol des portables a été arrêtée par les services de la 5^e sûreté urbaine.

Six individus dont un mineur ont

été appréhendés pour vol à l'arrachée de téléphones portables, un soulagement pour la population. Ils seront présentés au tribunal après enquête.

Le mis en cause était recherché dans des affaires de vol ayant fait six victimes. Il sera présenté au tribunal après enquête.

Arzew Réception de près de 1.500 logements sociaux

J. Boukraa

Les travaux d'aménagement extérieurs de près de 1.500 logements sociaux, édifiés dans la localité d'El Mohgoun (Arzew), ont été finalisés par la réalisation des raccordements aux différents réseaux, indiquent les services de la wilaya. En perspective de leur distribution, les services de la Direction du logement et l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) programmement des sorties régulières sur site pour s'enquérir de l'état d'avancement des travaux pour que les logements soient attribués à leurs bénéficiaires dans les meilleurs délais, a-t-on ajouté de même source. Nos interlocuteurs indiquent que ces logements seront attribués à leurs bénéficiaires à la fin du mois de juillet en cours. Les gros œuvres ont été totalement réalisés et les logements seront distribués à leurs bénéficiaires en fin juillet ou en début août prochains, une fois achevés les travaux d'aménagement externe, a-t-on souligné de même source.

Les travaux portent sur le raccordement aux différents réseaux, à l'instar de l'électricité, du gaz, d'eau potable, du téléphone, la réalisation de trottoirs, de routes, d'éclairage public, d'aires et espaces pour enfants et parkings, entre autres. En perspective de la réception de ce programme, les responsables de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) ont effectué plusieurs visites d'inspection au chantier et un ultimatum avait été donné à l'entreprise chargée du projet pourachever les travaux d'aménagement extérieur au niveau de six sites. Auparavant le chantier avait fait l'objet d'une visite du wali d'Oran M. Saïd Sayoud qui avait instruit l'entreprise à accélérer la cadence des travaux afin de livrer le projet dans les délais con-

tractuels. Il y a lieu de signaler que ces logements ne suffiront pas à répondre à la forte demande de logements au niveau d'Arzew. A l'instar de plusieurs autres communes, les responsables de la commune d'Arzew font face à un véritable dilemme pour l'attribution de ce quota de logements en cours de réalisation. Selon des sources proches de l'APC d'Arzew, plus de 15.000 dossiers de demandeurs de logements ont été déposés pour un quota de 1.300 logements. Les responsables de la commune ont ainsi appelé les autorités de la wilaya pour l'inscription de nouveaux programmes assurant de la disponibilité des assiettes foncière. Il y a lieu de rappeler que plus de 15.000 logements toutes formules confondues répartis à travers les communes de la wilaya sont prêts à la distribution. C'est ce qu'a annoncé le wali d'Oran M. Saïd Sayoud.

Le chef de l'exécutif qui a réitéré son engagement à prendre en charge les doléances des habitants de la wilaya en matière de logement, a indiqué que des demandes ont été faites au ministre de l'Habitat pour l'octroi de nouveaux programmes de logements au profit de la wilaya.

M. Saïd Sayoud a en outre signalé qu'il sera procédé à l'affichage des listes des bénéficiaires dans les communes dans les tout prochains jours. Il y a deux jours, à l'occasion de la célébration de la fête du 60^e anniversaire de la jeunesse et de l'indépendance le wali d'Oran M. Saïd Sayoud a présidé une cérémonie de distribution de 6.183 logements tous types confondus.

Dans une déclaration faite en marge de la cérémonie, le wali a indiqué qu'Oran a bénéficié d'un important programme de logements et que les opérations de distribution vont se poursuivre afin de répondre aux besoins de la population.

Jeux méditerranéens Des fresques murales du «street art»

Des murs d'immeubles à Oran sont ornés de dessins de style artistique «street art» dans le cadre de la «Résidence artistique méditerranéenne» au programme culturel accompagnant les 19^{èmes} Jeux méditerranéens (du 25 juin au 6 juillet).

Dix sites, dans les artères de la ville d'Oran, comme le boulevard de la Soummam, celui du Front de mer, au quartier Michelet et au rond-point El-Bahia, sont concernés par cette initiative culturelle visant à encourager toutes formes d'arts, natures et spécialités et promouvoir les JM, a indiqué à l'APS le délégué culturel de la commune d'Oran, Belabbes Abderrahim. Les peintures murales qui garnissent les rues d'Oran sont réalisées par 12 artistes de Tunisie, de France et d'Italie, ainsi que sept jeunes

peintres algériens présents à la Résidence artistique méditerranéenne, lancée le 24 juin dans le but d'échanger les expériences et créer une atmosphère artistique, selon la responsable du département des arts visuels et du patrimoine à l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel, Meriem Aït Hara.

Ces peintures murales, qui sont de grandes peintures artistiques basées principalement sur l'art abstrait, portent sur des thèmes relatifs au bassin méditerranéen et à la beauté d'Oran, avec des touches artistiques qui diffèrent d'un artiste à l'autre, sachant que ces fresques ont transformé certaines rues en un grand studio qui met en valeur la beauté d'Oran, joyau de la Méditerranée et consolide la relation Art-Ville.

ILS NOUS ONT QUITTÉ... HIER

Kadri Ahmed, 82 ans, Haï El Nakhil
Touati Laid, 61 ans, Oran
Kheloufi Atou, 30 ans Sig,
Belhounri Belkhir, 67 ans, Victor Hugo

Horaires des prières pour Oran et ses environs

05 dhou el hidja 1443

El Fedjr 04h04	Dohr 13h08	Assar 16h57	Maghreb 20h27	Icha 22h05
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------





Une huitième journée prolifique pour l'Algérie

La moisson algérienne aux Jeux méditerranéens JM-2022 d'Oran (25 juin - 6 juillet), a été enrichie par quatre nouvelles médailles d'or remportées grâce à l'athlétisme, la natation et l'escrime, lors des épreuves de la 8e journée disputées dimanche. Après une 7e journée marquée par une seule médaille de bronze, œuvre du sprinter Abdenour Bendjemaâ sur 400m, la participation algérienne s'est illustrée dimanche en remportant un total de 10 médailles : 4 or, 3 argent et 3 bronze. L'escrimeuse Saoussen Dlindah Boudiaf a montré la voie en remportant l'or du sabre féminin, face l'Italienne Rebecca Gargano (15-7), lors de la 1ere journée d'escrime disputée au Centre de conférences Mohamed Ben Ahmed. Pas loin du lieu des épreuves d'escrime, l'athlétisme algérien s'est de nouveau distingué au Complexe olympique Miloud-Hadefi, grâce à Djamel Sedjati (1:44.52), sacré sur les 800 m, devant son compatriote Yacine Hethat, médaillé d'argent (1:44.79). La deuxième médaille d'or décrochée par l'Algérie durant cette 4e et dernière journée de l'athlétisme, a été l'œuvre du relais masculin du 4x400 m. Le quatuor composé des coureurs Bendjemaâ-Gouaned-Lahoulou-Moula a bouclé la course avec un chrono de 3:03.41 devant la Turquie (3:04.45) et la Slovénie (3:05.12). L'Italie qui a pris dans un premier temps la médaille d'argent a été disqualifiée en raison d'un mauvais passage de témoin. Engagé sur le 110 m haies, Amine Boua-

nani, s'est adjugé l'argent (13.38), améliorant du coup son record d'Algérie, établi samedi en demi-finale (13.44). La médaille d'or est revenue au Chypriote Trajkovic Milan (13.34). Déjà sacré au triple saut, Mohamed Yasser Triki, a remporté la médaille de bronze du concours de saut en longueur, en réalisant une marque de 7.80 m, derrière le Serbe Anic Lazar (7.83 m), et le Français Bey Loucif, champion méditerranéen (7.90 m). Au centre nautique, les amoureux de la natation ont dû attendre les courses de la 3e journée pour assister à la première médaille d'or, remportée par Jaouad Syoud sur le 200 m quatre nages (1:58.83), terminant à égalité avec le Grec Vazaios Andreas, qui a également remporté la brelisque en vermeil. La médaille de bronze est revenue à l'Italien Matteazzi Pier Andrea (2:00.24). Au Palais des expositions de Mdina Jdiha, l'haltérophilie algérienne a brillé grâce à Maghnia Hammadi (71 kg), qui s'est adjugée deux médailles (argent et bronze). De son côté, Faris Touairi s'est contenté de la médaille de bronze en soulevant une barre à 161 kilos, dans l'épreuve de l'arraché (89 kg). Côté déceptions, les quatre taekwondoïstes algériens (2 messieurs et 2 dames) ont été éliminés dès le premier tour. Hani Tebib (68 kg) s'est incliné (27-22) contre le Français Slimane Alaphilippe, alors qu'Abdelmalek Bendaïcha (80 kg) a été éliminé (18-6) par le Bosnien Dinko Segedin. Chez les dames, Nada Baâtouche (-49 kg) et Samia Zeane (-57 kg),

ont été dominées respectivement par la Serbe Vanja Stankovic (32-15) et la Chypriote Marcella Teggeri (26-6). Dans les épreuves du tir sportif, disputées au centre de tir Hassi Ben Okba, Salaheddine Bouali et Fouad Abid, engagés en Trap, ont échoué à se qualifier pour les demi-finales en terminant respectivement à la 24e et 26e places. Chez les dames, Benkhoucha Lynda et Zeggane Saadâ n'ont pas concouru. En équitation (saut d'obstacles), le meilleur classement côté algérien a été réalisé par Brahim Aït Louenis (7e place), devant ses compatriotes Sid Ali Allali (9e) et Abdelkader Benharrats (20e), alors que Mohamed Mersati n'a pas pris part au concours. A la base nautiques des Andalouses, où sont déroulées les épreuves de voile, Wassim Ziani et Abdelkhaled Boussoura (Laser) ont terminé successivement à la 19e et 21e places. Chez les dames (Laser Radial), Malilia Karassane a terminé à la 17e place, juste devant sa compatriote Maissa Abdelfettah. Dans l'épreuve de l'iQFoil, Ahmed Ramzi Boudjatit a raté l'occasion de figurer dans le top 10, en terminant à la 11e place, tandis que Rami Boudrouma a bouclé la course à la 13e position. Nadjet Amina Berrichi et Katia Belabbas ont fermé la marche de l'iQFoil féminin en terminant à la 13e et 14e places. Enfin, en sports collectifs, l'équipe masculine du basket 3x3 a terminé à la 5e place après sa victoire en match de classement face au Portugal (21-17), à la place Sidi M'hamed.

Haltérophilie **Walid Bidani en or**

L'haltérophile algérien Walid Bidani a remporté la médaille d'or à l'arraché, lundi au Palais des Expositions d'Oran, lors de la finale de la catégorie (+102 Kg) de la 19e édition des Jeux méditerranéens JM-2022 (25 juin - 6 juillet). Bidani a soulevé un poids de 202 kilos, au troisième essai, devançant ainsi son concurrent Syrien, qui n'a pas réussi à soulever 203 kg au dernier essai. C'est donc la 20e médaille d'or pour l'Algérie. Pour rappel, l'haltérophilie algérienne a mis à son actif quatre médailles lors de ces jeux. Deux remportées par Maghnia Hammadi (argent et bronze), alors que Fares Touir a remporté également le bronze dans sa catégorie. La sélection algérienne a bénéficié d'un programme spécial, avec au menu un regroupement de longue durée à Antalya (Turquie), puis à Mostaganem.

Basketball 3x3 **L'Espagne et la France sacrées**

Les sélections nationales de l'Espagne (messieurs) et de la France (messieurs) ont remporté les médailles d'or des tournois de basket 3x3 des Jeux méditerranéens Oran 2022, à l'issue des finales disputées dimanche soir à la place Sidi M'hamed. Dans le tournoi féminin, les basketteuses espagnoles ont battu leurs homologues françaises sur le score de 12 à 11, alors que la médaille de bronze est revenue aux Italiennes vainqueurs en match

de classement devant les Turques (14-12). Chez les messieurs, les basketteurs français se sont imposés en finale devant les Serbes, champions du monde en titre, sur le score de 19 à 13, tandis que l'Espagne s'est adjugée la médaille de bronze en battant la Turquie 16 à 13. De son côté, la sélection masculine algérienne a terminé à la cinquième place du tournoi après sa victoire en match de classement devant le Portugal (21-17).

Athlétisme - Relais 4x400m

L'Italie disqualifiée, perd la médaille d'argent

L'équipe italienne du relais 4x400m a été disqualifiée de la finale des Jeux méditerranéens Oran 2022, disputée dimanche soir, perdant sa médaille d'argent au profit de l'équipe turque, alors que la Slovénie s'adjuge le bronze. L'équipe italienne a été disqualifiée à cause d'un mauvais passage de témoin entre les deux derniers relayeurs. Cette sanction fait les affaires de la Turquie qui prend la mé-

daille d'argent, alors que la Slovénie monte sur la troisième place du podium. La médaille d'or de l'épreuve a été décrochée avec brio par le quatuor algérien composé de Bendjemaâ-Gouaned-Lahoulou-Moula, terminant la course avec un chrono de 3:03.41. Avec cette nouvelle distinction, l'athlétisme algérien clôture sa participation aux JM d'Oran avec une moisson de 13 médailles (5 or, 2 argent, 6 bronze).

Escrime **Saoussen Boudiaf gagne le pari**

L'escrimeuse algérienne Saoussen Boudiaf a ajouté une médaille d'or au bilan général de l'Algérie dans le tableau des médailles, dans la spécialité du sabre féminin lors de la première journée de cette discipline comptant pour la 19e édition des Jeux Méditerranéens (JM d'Oran). Cette première médaille en vermeil remportée par l'escrime algérienne dans ces JM est intervenue après l'élimination les cinq autres escrimeurs algériens (Yousef Abdellaziz Saad, Ikrar Bouanabi, Adem Abdelhacib Izem, Kahli Zohra et Mohamed-Belkhir Kaouthar) dès les premiers tours, échouant à suivre le rythme élevé des participants au tournoi. La joie de Boudiaf (26 ans) était énorme, déclarant qu'elle était très heureuse d'avoir réussi cette performance qu'elle a dédiée au peuple algérien et surtout aux fans oranais, présents en force dans la salle du Centre des conventions Mohamed-Benahmed pour l'encourager. L'athlète algérienne a reconnu, en outre,

avoir nourri des appréhensions avant le début des épreuves eu égard au niveau élevé des autres concurrentes. Mais cela ne l'a pas empêché à l'arrivée de passer l'écueil de l'Italienne et championne olympique, Mormel Chira. «Grâce aux encouragements du public, j'ai pu aller au bout de mes ambitions et défier les favorites dans l'épreuve. J'étais très heureuse en entendant l'hymne national entonné dans la salle, car j'ai réalisé l'objectif assigné», a-t-elle dit. La championne méditerranéenne en a profité pour appeler les jeunes à pratiquer davantage cette discipline de l'escrime, qu'elle trouve «très plaisante». Pour sa part, l'entraîneur de la sélection nationale du sabre, Ouassila Yemi, a estimé que cette performance est le résultat de longs mois de préparation aussi bien en Algérie qu'à l'étranger. Elle vient aussi confirmer la participation honorable des escrimeurs algériens lors du précédent championnat d'Afrique.

Escrime

Fleuret hommes: Dani-Adam Fellah, Salmi Heroui, Youcef Madi
Fleuret dames: Chaima Nihal Guemmar, Meriem Mebarki, Sonia Zebboudj

Handball - dames **L'EN se contente de la 8e place**

L'équipe nationale féminine de handball s'est inclinée lundi face à la Macédoine du Nord 23-31 (mi-temps : 12-17), à la salle El-Hachemi Hantaz d'Aïn Turck, en match de classement pour la 7e-8e places du tournoi des Jeux méditerranéens JM-2022 d'Oran (25 juin - 6 juillet). Les joueuses du sélectionneur Rabah Graïchi terminent ainsi la compétition à la 8e et dernière place au classement, avec un bilan de quatre défaites en autant matchs. Lors du tour préliminaire, les Algériennes se sont inclinées face à l'Espagne (26-20), la Croatie (31-21), et la Tunisie (20-19).



Le programme du jour

Natation

Les séries (10h00-11h31)
Les finales (18h00-19h34)

100m papillon (hommes) : Farès Benzidoun, Jaouad Syoud (2e série)
400m NL (dames) : Midouni Lilia Sihem (1re série)
200m NL (hommes) : Achour Talet Sofiane Ben, Djaballah Mohamed Anisse (1re série)
200m brasse (dames) : Nefsi Hamida Rania (1re série)
200m brasse (hommes) : Belamane Moncef Ayman, Chouchar Ramzi (3e série)
100m brasse (dames) : Zitouni Imene Kawthar (1re série)
200m brasse (hommes) : Ardjoune Abdellah (2e série)

Le nageur algérien, Jaouad Syoud, a réussi à offrir une première médaille d'or à la natation nationale dans l'épreuve de 200 m 4 nages, dimanche soir au centre nautique du complexe olympique «Miloud-Hadefi» pour le compte de la 19e édition des jeux méditerranéens (JM-2022) qui se poursuit à Oran. Dans une finale très disputée, avec la participation du champion d'Europe-2021 de la spécialité dans le petit bassin, le Grec Fazyia Os Andreas, ainsi que les nageurs d'Italie et du Portugal au niveau avéré, Syoud a su comment gérer la course composée de quatre spécialités (brasse, dos, papillon et nage libre), s'adjugeant le vermeil (1: 56. 83) pour sa première expérience méditerranéenne. Syoud a partagé la première place avec le nageur grec dans un fait inédit, mais qui traduit parfaitement la grande concurrence ayant marqué cette course, alors que l'Italien Matiazi Pierre Andria est arrivé troisième (2:00.24), synonyme d'une médaille de bronze. Cette performance a permis à l'hymne national d'être en fin entonné pour la première fois au centre nautique depuis le début des épreuves de la natation. Syoud s'est dit d'ailleurs réjoui pour avoir hissé haut le drapeau national lors de cette messe méditerranéenne, indiquant, à l'issue de sa course, qu'il était décidé à gagner le pari «quel que soit le prix». «Tellelement j'étais déterminé à réaliser une bonne performance, j'ai vécu sous haute pression tout au long d'un mois. Je voulais offrir à mon pays un sacre. Dieu merci, j'ai réussi à le faire et à relever le défi», a-t-il dit à la presse. Par ailleurs, la participation de la natation algérienne dans les épreuves matinales (éliminatoires), a connu une véritable bérézina après l'élimination en gros des autres nageurs engagés pour la circonstance. L'Algérie participe à cette édition d'Oran avec un effectif de 18 nageurs dont 6 filles, rappelle-t-on.

CHAN-2022

La CAF confirme la tenue du tournoi en Algérie

Le Comité Exécutif de la Confédération africaine de football a confirmé que le championnat d'Afrique des nations, compétition réservée aux joueurs locaux, se jouera en Algérie du 13 janvier au 4 février 2023. Réuni à Rabat en marge de la Coupe d'Afrique des nations féminine 2022, le Comité exécutif a également pris note du rapport de l'équipe de la délégation d'inspection dirigée par le vice-président Seidou Mbombo Njoya et le membre du comité

exécutif Moses Magogo sur l'état de préparation de l'Algérie. Pour rappel, une délégation de l'instance africaine composée de Seido Mbombo, vice-Président de la CAF et président de la Commission du CHAN, ainsi que Sidat Muhammed, un inspecteur CAF, spécialisé en homologation des infrastructures, avait effectué la semaine dernière une visite de travail en Algérie. Une prochaine visite de la CAF est prévue au mois de septembre, à l'occasion du tirage

au sort du CHAN-2023, et qui se fera en présence du Président de l'instance, le Docteur Patrice Motsepe, qui sera accompagné de son comité exécutif.

La CAF avait attribué à l'Algérie l'organisation du tournoi en septembre 2018, en marge de la 7e édition dudit tournoi. Les stades retenus pour abriter l'évènement sont : le 5 Juillet 1962 (Alger), le stade olympique d'Oran, le 19-Mai 1956 d'Annaba, le stade Chahid-Hamlaoui de Constantine et Mustapha Tchaker de Blida.

CAF

Une Super Ligue africaine dès 2023

La Confédération africaine de football (CAF) a annoncé le lancement dès août 2023, d'une Super Ligue africaine avec une dotation de 100 millions de dollars (96 M EUR). La cérémonie de lancement de Super League est prévue en Tanzanie en août 2022. La compétition débutera en août 2023, précise l'instance dans un communiqué publié sur son site

officiel à l'issue de la réunion de son comité exécutif dimanche à Rabat. La Super League africaine donnera un nouveau souffle à la compétition interclubs africaine. Les vainqueurs, de même que les participants à la première Super League africaine recevront des prix importants. Les recettes du tournoi comprendront notamment des paiements de solidarité substantiels

aux 54 associations membres de la CAF. Les détails, y compris le nom officiel, seront dévoilés lors de l'événement de lancement. Lors de l'Assemblée générale extraordinaire de l'an dernier en Egypte, les 54 associations membres avaient voté à l'unanimité pour le lancement du tournoi en donnant mandat au président ainsi qu'au comité exécutif pour sa mise en œuvre.

Arsenal Gabriel Jesus a signé



L'attaquant international brésilien de Manchester City Gabriel Jesus s'est engagé avec Arsenal après cinq années et demi passées sous le maillot des Citizens, ont annoncé lundi les deux clubs. Gabriel Jesus, 25 ans, a signé «un contrat à long terme», a indiqué dans son communiqué le club londonien sans

donner plus de détails. Le montant du transfert est estimé par la presse britannique à 45 millions de livres (52,3 M EUR). «Nous sommes ravis d'avoir recruté un joueur du calibre de Gabriel Jesus (...). Il a 25 ans, c'est un international brésilien confirmé qui montre de façon constante que c'est un joueur de

grande qualité», a indiqué son compatriote Edu, directeur sportif d'Arsenal.

Depuis son arrivée en Angleterre en janvier 2017, l'ancien buteur de Palmeiras a remporté onze trophées, dont quatre titres de champion d'Angleterre. Il a disputé 236 matches sous le maillot de City et inscrit 95 buts.

Manchester City Kalvin Phillips en renfort



Après avoir confirmé plus tôt le départ de son attaquant Gabriel Jesus à Arsenal, Manchester City a annoncé lundi l'arrivée du milieu de terrain de Leeds, Kalvin Phillips, pour une somme qui pourrait atteindre 50 millions de livres (58 M EUR), selon la presse. «Manchester City est ravi d'annoncer l'arrivée de Kalvin Phillips pour un contrat de six ans», ont écrit les Citizens dans leur communiqué.

Milieu défensif — il a été le joueur qui a le plus souvent ré-

cupéré la possession du ballon en Premier League la saison passée —, Phillips (26 ans) aura la difficile tâche de remplacer le Brésilien Fernandinho qui a quitté le club en fin de contrat après avoir remporté 9 trophées majeurs en 9 saisons au club.

En huit saisons à Leeds, où il est né, Phillips a joué 235 matches pour les Peacock, devenant aussi un membre incontournable de la sélection anglaise pendant l'Euro-2021 et dans les éliminatoires pour le Mondial-

2022. «Je suis absolument ravi de rejoindre Manchester City (...). Pouvoir jouer sous les ordres de Pep (Guardiola) et apprendre de lui et de son staff, ainsi que faire partie de cet effectif fantastique, est une perspective incroyablement excitante», a commenté le joueur, cité dans le communiqué. Phillips est le troisième renfort enregistré par les champions d'Angleterre en titre après l'arrivée du prodige norvégien Erling Haaland en attaque et du gardien remplaçant allemand Stefan Ortega.

Manchester United Eriksen a donné son accord



Le meneur de jeu danois Christian Eriksen a donné son accord verbal pour rejoindre Manchester United où il devrait s'engager prochainement pour trois ans, indiquent plusieurs médias anglais, lundi. Le joueur de 30 ans, revenu au football avec l'équipe de Brentford fin février, huit mois après son arrêt cardiaque en plein match à l'Euro-2021, doit encore passer une visite médicale avant de s'engager formellement. Le Danois vit avec un défibrillateur depuis cet accident le 12 juin contre la Finlande à l'Euro

et avait dû quitter l'Inter Milan où il était sous contrat, car la réglementation italienne interdit aux joueurs d'évoluer en Serie A avec ce type d'appareil. Il s'était tourné vers le club londonien qui compte une forte légion danoise dans son staff et son effectif. Avec les Bees, il a disputé 11 matches et inscrit un but, montrant qu'il n'avait rien perdu de son talent et de sa vision du jeu avec 4 passes décisives. Eriksen semble avoir fini par céder à la cour assidue que lui livraient les Red Devils depuis des semaines.

FC Barcelone Franck Kessié s'engage pour quatre ans



Le FC Barcelone a annoncé lundi l'arrivée pour quatre ans du milieu de terrain ivoirien Franck Kessié, qui était en fin de contrat avec l'AC Milan. «Le joueur va signer un contrat jusqu'au 30 juin 2026 et sa clause de cession sera fixée à 500 millions d'euros», précise le club catalan dans un communiqué. Âgé de 25 ans, Kessié a passé les cinq dernières saisons au Milan, sacré l'an passé champion d'Italie pour la

première fois depuis 2011. En 2021-22, il a inscrit sept buts en 39 apparitions, toutes compétitions confondues, sous le maillot du club italien. L'international ivoirien (58 sélec., 6 buts) sera officiellement présenté mercredi. Formé au Stella Adjame, club d'Abidjan, il est également passé par l'Atalanta Bergame et Ceseña avant d'arriver en 2017 en prêt à l'AC Milan et d'y signer définitivement en 2019.

Haltérophilie Décès à Oran du président de la fédération française Guy Koller

Guy Koller, le président de la Fédération française d'haltérophilie-musculation, est décédé dimanche à Oran. Il a été retrouvé au petit matin dans sa chambre d'hôtel. Il s'y trouvait dans le cadre des Jeux Méditerranéens qui se déroulent en ce moment en Algérie. Guy Koller avait 65 ans et il était président de sa fédération depuis un peu plus d'un an. Il avait été élu à ce poste en avril 2021. Il avait succédé à Jean-Paul Bulgari. «C'est avec la plus grande stupeur et la plus profonde émotion que nous venons d'apprendre de la

voix de la Présidente du Comité National Olympique et Sportif Français, Madame Brigitte Henriques, que notre dynamique et dévoué Président Guy Koller est décédé à Oran en Algérie où il se trouvait dans le cadre des Jeux Méditerranéens», a indiqué sa fédération dans un communiqué. Une autopsie devait être effectuée pour déterminer les causes du décès. Avant de prendre en main les destinées de sa fédération, Guy Koller qui était Alsacien avait été un des plus grands champions français dans sa discipline.

Trois morts et quatre blessés dans une fusillade à Copenhague



L'enquête sur la tuerie dans un centre commercial de Copenhague se concentrait lundi sur l'état mental du suspect danois de 22 ans, qui a publié des vidéos avant l'attaque où il fait mine de se suicider avec des armes. L'auteur présumé de l'attaque commise dimanche en fin d'après-midi "est connu pour des antécédents psychiatriques", a déclaré l'inspecteur en chef de la police de Copenhague, Søren Thomassen.

L'attaque, commise avec un fusil, a fait trois morts et quatre blessés graves dans un grand centre commercial, Fields, situé entre le centre-ville de Copenhague et l'aéroport.

L'identité des trois personnes tuées --un homme de 47 ans, un adolescent de 17 ans et une autre adolescente de 17 ans-- ainsi que des blessés d'âges et de sexe différents suggère "qu'il s'agit de victimes choisies au hasard", a expliqué le haut responsable policier.

"Rien n'indique dans ce que nous avons trouvé qu'il s'agisse d'un acte terroriste", a estimé le directeur de l'enquête, selon qui il a agi seul durant l'attaque.

La police a confirmé lundi matin considérer comme authentiques des vidéos du suspect circulant depuis dimanche soir sur les réseaux sociaux.

Un glacier s'effondre dans les Alpes italiennes, 6 morts



Les opérations de recherches d'éventuels survivants devaient reprendre lundi après l'effondrement pour cause de canicule d'une partie du glacier de la Marmolada, le plus grand des Alpes italiennes, qui a fait au moins six morts et huit blessés. La porte-parole des secours, Michela Canova, citée par l'AFP, a indiqué dimanche soir que le bilan, initialement de cinq morts, était monté à "six victimes confirmées". Huit blessés sont également à dé-

plorer, a-t-elle annoncé, sans donner de précisions sur la nationalité des victimes. Selon les médias italiens, des ressortissants étrangers faisaient partie des cordées emportées par l'avalanche. Le responsable de la protection civile dans la province de Vénétie, Gianpaolo Bottacin, a également évoqué "des disparus" sur son compte Facebook. Cet effondrement est survenu au lendemain d'un record de température au sommet du glacier de 10 C.

Communiqué

Ooredoo présente ses vœux au peuple Algérien

A l'occasion de la célébration du 60ème anniversaire de l'indépendance et de la jeunesse de l'Algérie, qui coïncide avec le 5 juillet de chaque année, Ooredoo adresse ses plus chaleureuses félicitations au peuple algérien, en lui souhaitant beaucoup de bonheur et de prospérité, et lance une large campagne de communication.

Comme chaque année, Ooredoo participe avec les Algériens dans la célébration de ce glorieux événement et partage avec la jeunesse Algérienne la joie de cette journée historique, qui perpétue l'héroïsme et le sacrifice de ses aieux.

Pour célébrer cette date historique de l'Algérie qui symbolise la fierté des Algériennes et des Algériens de leur histoire et de leur appartenance à cette patrie qu'ils portent dans leurs coeurs, Ooredoo a lancé une large campagne de communication sous le slogan "Je suis l'Algérie !" à travers les différents supports médiatiques : la télévision, la presse écrite, le web, l'affichage urbain et les réseaux sociaux.

Toujours dans le cadre de célébration de la fête de l'Indépendance, Ooredoo a réalisé un spot télévisé à forte valeur patriotique. Ce nouveau spot à forte symbolique est une manière d'exprimer notre reconnaissance au combat pour la liberté et l'indé-

pendance du peuple algérien.

Ce spot est diffusé à partir de ce lundi 04 juillet 2022 sur les différentes chaînes de télévisions nationales. Vous pouvez également, visionner le spot sur les pages officielles Facebook, LinkedIn et YouTube de Ooredoo.

D'autre part, une fresque murale peinte par un artiste a également orné le siège de Ooredoo sis à Ouled Fayet, contenant le message "Vive l'Algérie".

Dans son message de félicitations à cette occasion, le Directeur général de Ooredoo, M. Bassam Yousef Al Ibrahim a déclaré : "Je suis honoré de présenter, en mon nom et au nom de tous les employés de Ooredoo, nos chaleureuses félicitations et nos meilleurs vœux au peuple Algérien, à l'occasion de la célébration de la fête de l'Indépendance et de la Jeunesse.

Je sais également cette occasion pour m'incliner à la mémoire des martyrs de l'Algérie et je prie Dieu le Tout-Puissant de protéger l'Algérie et son peuple. Cette campagne de communication est un témoignage de reconnaissance des sacrifices des Femmes et des Hommes Algériens durant la Glorieuse Révolution ainsi que le dévouement et le patriotisme qui caractérisent le peuple Algérien. A travers ce spot, Ooredoo vise à rappeler la fierté de l'Algérie de son histoire et qui a payé un lourd tribut pour recouvrer son indépendance."

Sydney

Des milliers d'habitants appelés à évacuer face aux inondations

Des milliers d'habitants de Sydney ont été appelés lundi à évacuer leurs foyers, au troisième jour de pluies torrentielles, les rivières en crue ayant submergé des pans entiers de terrain et des torrents d'eau s'étant échappés du principal barrage de la plus grande métropole d'Australie. "Nous avons vu les rivières monter rapidement, beaucoup plus vite que prévu", a commenté le responsable des services d'urgence de l'Etat Ashley Sullivan à la chaîne nationale ABC.

Environ 32.000 personnes ont reçu un ordre ou un avertissement d'évacuation dans l'Etat de Nouvelle-Galles du Sud, a-t-il déclaré. L'Australie est particulièrement éprouvée par le changement climatique, régulièrement frappée par des sécheresses, des feux de forêt dévastateurs, sans compter des inondations répétées et de plus en plus intenses.

Dans certaines régions, les eaux pourraient dépasser les niveaux atteints lors des inondations meurtrières survenues sur la côte est les deux dernières années, a indiqué M. Sullivan.

Les services de secours ont déclaré avoir sauvé une vingtaine de personnes durant



les 12 dernières heures, la plupart coincées dans des voitures sur des routes inondées en Nouvelle-Galles du Sud.

ANNONCES CLASSÉES

APPARTEMENTS

LOCAUX

VILLAS

- Oran à louer appart grand stand, dans une maison de maître porte fermée, pas de coupure d'eau (bâche d'eau), composée grand salon, 2 pièces + chambre ; toutes commodités pour couple avec 1 enfant ou sans – tél : 0661.21.12.31
- A vendre ou échange appart F4, 4^e étage acté + livret foncier 61.49 m², contre F2 propre dans les environs de Protin. Veuillez vous présenter à l'adresse suivante Haï el Saada ex Jules Vicent, Bt P1 n° 142
- A vendre appart F3 sup 70 m², 3^e étage, acté + L/F, bien ensoleillé, bon voisinage, près de toutes commodités Maraval Oran – 0555.04.57.18 - 0790.14.03.61
- Une promotion immobilière met en vente des appartements standing, vue sur mer à Oran, des différentes surfaces sont disponibles en F2-F3-F4. Veuillez contacter le 0699.51.20.50 - 0699.51.20.31
- Une promotion immobilière met en vente des espaces bureaux au niveau de la mezzanine, à Fernand-Ville, des différentes surfaces – bureau N° 1 : 81.97 m² - bureau n° 2 : 101.29 m², bureau N° 3 : 117.25 m². Contactez le 0699.51.20.31 - 0699.51.20.50 - 0697.42.10.50
- Une promotion immobilière met en vente des espaces bureaux au niveau de la mezzanine en plein Gambetta des différentes surfaces bureau N° 1 : 72.20 m², bureau N° 2 : 99.00 m², bureau N° 3 : 69.36 m², bureau N° 4 : 112.21 m² contactez le 0699.51.20.31 - 0699.51.20.50 - 0697.42.10.50
- Vds terrain clôturé, sup 8.258 m² composé de (hangar en charpente 4.744 m², administration Rdc, 400 m²) sis à la Zone industrielle, Setif - 0560.61.29.36

TERRAINS

EMPLOIS

- Pizzéria à Ain El Turck (corniche Oran) cherche femme de ménage sérieuse et pizzaiolo qualifié professionnel ; contacter 0791.91.73.01

PENSÉE

PENSÉE

- | | |
|--|--|
| <p>BENATSMANE Abdelladjid
nous a quittés pour toujours le 27 mai 2022 à l'âge de 24 ans. Cette date a été pénible pour nous tous. On ne t'oubliera jamais. Nous continuons à t'aimer là où tu es. Repose en paix. Tu seras éternellement dans nos coeurs à jamais. Nous demandons à tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse et chaleureuse à la mémoire de sa belle personne, de sa sagesse, sa bonté et sa générosité. Nous remercions toutes les personnes qui ont compris, de près ou de loin, à notre douleur suite au décès de notre défunt Abdelladjid.</p> <p><i>Ton père, ta mère, tes sœurs, ton frère et tes nièces</i></p> | <p>Mustapha GHARBI
père et grand-père C'est avec beaucoup de peine que nous l'avons vu partir sans pouvoir rien faire pour te retenir. C'est difficile de se passer d'une personne aussi exceptionnelle que toi. Tu es notre ange gardien de là haut, continue à veiller sur nous. Tu aimais la vie, tu aimais l'humour, tu aimais les tiens et tes amis. Prends quelques instants pour remémorer le souvenir de mon époux décédé le 5 juillet 2015.</p> <p><i>Repose en paix</i></p> |
|--|--|

PENSÉE

A la mémoire de mon regretté père Hadj HAROUNI Abdolkader

Seize ans depuis qu'il nous a quittés, le 05 juillet 2006.

Une date gravée à jamais dans nos mémoires.

Son épouse Fatihah, son fils Mohammed et ses petits-enfants Djibril, Fatihah et Abdolkader, demandent à tous ceux qui

l'ont connu d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire et que

Dieu Le Tout-Puissant, lui accorde Sa Miséricorde et l'accueille dans Son Vaste Paradis.

PENSÉE

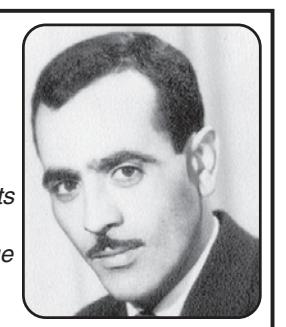
A la mémoire de notre cher et regretté M. GHENIM Noureddine,

décédé le 05 juillet 2016

Cela fait 6 ans depuis qu'il nous a quittés en laissant derrière lui un immense vide irremplaçable.

Les familles TALEB BENDIAB et LACHACHI demandent à tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire.

Puisse Dieu Le Tout-Puissant l'accueillir en son Vaste Paradis.



• 2

10.50 Tout le monde veut prendre sa place
12.00 Journal 13h00
12.50 La p'tite librairie
12.55 Ça commence aujourd'hui
14.00 Cyclisme : Tour de France - Etape 4 . partie 2
16.35 Vélo Club
17.35 N'oubliez pas les paroles
18.50 Météo 2
19.00 Journal 20h00
19.35 Météo 2
19.45 Un si grand soleil

20.10 Amis d'enfance



Téléfilm humoristique - France - 2022
Avec Anne Jacquemin, Nicolas Briançon, Isabelle Gélinas, François Vincentelli
Aline s'affaire : elle doit préparer la maison, située non loin d'Avignon, pour leurs invités, Charlotte et Max, un couple d'amis de longue date. Mais si elle se réjouit de leur future venue, ce n'est pas le cas de son mari, Pierre, qui avait déjà peu goûté une visite familiale quelque temps plus tôt. Il était pourtant convenu que leur maison d'hôtes, dont l'activité vient de cesser, devait servir à recevoir amis et membres de la famille.

• 3

09.25 Les grandes grandes vacances
11.25 12/13 : Journal national
11.55 Météo
12.00 Cyclisme : Tour de France - Etape 4 : partie 1
14.15 Un cas pour deux
15.10 Des chiffres et des lettres
16.00 Slam
16.45 Questions pour un champion
18.30 19/20 : Journal national
19.20 Plus belle la vie
19.45 Tout le sport

20.10 Plus belle la vie



Feuilleton réaliste - France - 2022
Saison 18 - Retrouvailles
Avec Cécilia Hornus, Anne Decis, Laurent Kerusoré, Thibault Venec
Dans la perspective du bal de promo, le château de la famille de Dimitri est réquisitionné. Le jour J, la soirée orchestrée par MC Riva Rudy rassemble l'ensemble des générations du Mistral, et Johanna, Ninon, Sybille et Amandine sont venus exprès. Hélas, saboté, l'événement se transforme en cauchemar... Mais finalement, la communauté des élèves de Scotto surmonte l'épreuve puis élucide les mystères.

• 4

10.40 Gigantosaurus
11.05 Pyjamasques
12.45 Les mystérieuses cités d'or
13.30 Craig de la crique
14.25 Angelo la débrouille
15.40 Ninjago
16.25 Oscar & Malika toujours en retard
17.25 Foot 2 rue
17.55 Organisation Super Insolite
18.55 Une saison au zoo
19.25 Culturebox l'émission

20.10 Le doc stupéfiant



Saison 2 - Episode 5/8
- Napoléon l'influenceur
Napoléon, durant ses quinze ans de règne, s'est entouré d'une équipe d'artistes et de professionnels : sculpteurs, architectes, peintres afin de conter sa vie et son destin. Un peu à la manière des influenceurs d'aujourd'hui, il a relaté son histoire, ses combats et ses triomphes pour marquer l'histoire et les esprits. C'est une belle leçon de storytelling car des siècles plus tard, Napoléon reste l'une des figures historiques qui a inspiré les plus grands de Chaplin à Stendhal en passant par le groupe suédois Abba.

• 5

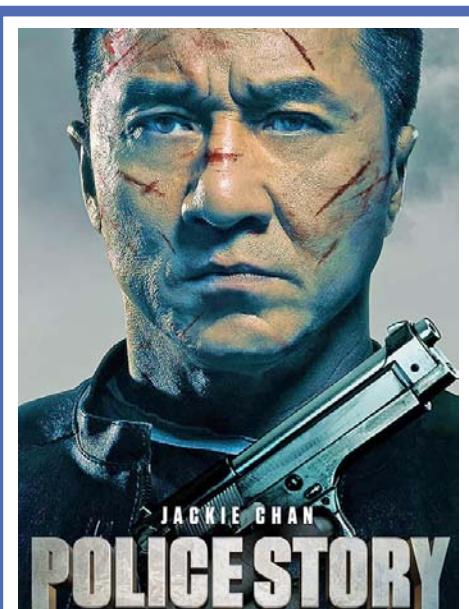
09.05 Silence, ça pousse !
10.05 Echappées belles
11.40 Vol au-dessus de l'Egypte
12.40 Les docs du Magazine de la santé
13.40 Vues d'en haut
14.15 Les grandes énigmes de l'histoire
15.15 Lucie, Mission Brésil
16.05 C Jamy
16.45 C dans l'air
18.00 Silence, ça pousse !
19.05 L'art du camouflage animal
19.55 A la source
20.00 Les avions du bout du monde
21.45 C dans l'air

arte

TF1

08.25 Les jours les plus longs
11.05 Vertiges du Verdon
12.00 La Grèce d'île en île
12.35 Lili Marleen
15.55 Cuisines des terroirs
16.25 Les îles italiennes
17.10 Invitation au voyage
17.55 Chemins de traverse
18.45 Arte journal
19.05 28 minutes
21.25 Pesticides : l'hypocrisie européenne
22.50 Je te like : Je te hais. Je te tue.

C 8



JACKIE CHAN
POLICE STORY

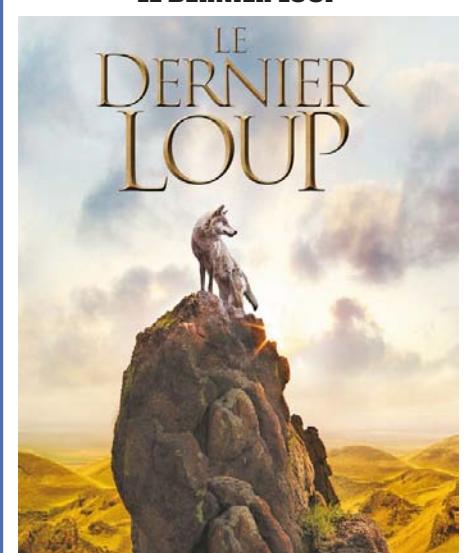
RTL 9 19.55

POLICE STORY 2013

Film d'action - HongKong - Chine - 2013
Avec Jackie Chan, Ye Liu, Tian Jing, Tao Yin, Yiwei Liu

Zhong, un policier, est pris en otage dans un restaurant, en compagnie d'autres clients et de sa fille. En échange de leur libération, le propriétaire des lieux exige une rançon et une entrevue avec un prisonnier. Zhong parvient à se libérer de ses liens et à s'échapper.

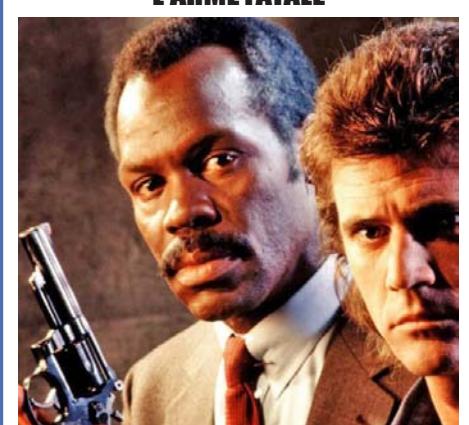
CINE + PREMIER 19.50
LE DERNIER LOUP



Film d'aventures - Chine - France - 2015
Avec Shaofeng Feng, Shawn Dou, Ankhnyam Rachaa, Zhusheng Yin

En 1967, l'an II de la révolution culturelle, des étudiants chinois sont envoyés à la campagne. Parmi eux, Chen Zen, originaire de Pékin, qui arrive en Mongolie intérieure pour apprendre le chinois aux populations locales. Six mois passent, et le jeune homme, en parcourant les steppes à cheval, tombe sur une impressionnante meute de loups. Il est aussitôt fasciné par l'animal, qu'il aimeraient étudier.

CINE + FRISSE 19.50
L'ARME FATALE



Film policier - Etats-Unis - 1987

Avec Mel Gibson, Danny Glover, Gary Busey, Mitch Ryan, Tom Atkins
Martin Riggs, un vétéran du Vietnam devenu policier à Los Angeles, est sujet à des accès de violence depuis la mort de son épouse. Il est considéré comme une tête brûlée par ses pairs. Sa hiérarchie décide de lui adjoindre un nouveau partenaire, l'expérimenté Roger Murtaugh, proche de la retraite. Tous deux sont chargés d'enquêter sur la mort suspecte d'Amanda, une jeune toxicomane, fille d'un ancien compagnon d'armes de Murtaugh.

TF1

09.50 Les feux de l'amour
10.40 Les douze coups de midi
12.00 Journal
12.45 Météo
12.50 Météo des plages
12.55 Camping Paradis
16.30 Les plus belles vacances
17.30 Ici tout commence
18.10 Demain nous appartient
18.55 Météo
19.00 Journal
19.45 My Million
19.55 Météo
20.00 Petits plats en équilibre été



Film fantastique - Grande-Bretagne - 2009

Avec Daniel Radcliffe, Rupert Grint, Emma Watson, Jim Broadbent

Les maléfiques détraqueurs sèment chaos et désolation chez les sorciers et les moldus. Pour aider Harry à vaincre Voldemort, Dumbledore décide de manipuler Horace Slughorn, ancien professeur de Poudlard. Le directeur de l'école des sorciers sait que son ancien collègue détient des informations cruciales. Il le convainc de reprendre son poste à Poudlard et persuade Harry de se rapprocher de lui.

20.10 9-1-1



Série dramatique - Etats-Unis - 2022

Saison 5 - Episode 15/18

- Les signes du destin

Avec Angela Bassett, Peter Krause, Jennifer Love Hewitt, Oliver Stark

Alertées par ses followers, les équipes partent à la recherche de Selene, une influenceuse des réseaux sociaux qui s'est blessée alors qu'elle se filmait en direct depuis son sauna. Cependant, les secours n'ont aucune information relative au lieu où elle se trouve précisément. Puis le 118 intervient alors que le marié d'une émission de téléréalité s'est évancoui.

CANAL+

20.10 Licorice Pizza



Comédie dramatique - Etats-Unis - 2021

Avec Alana Haim, Cooper Hoffman, Sean Penn, Tom Waits, Bradley Cooper

En 1973, à Los Angeles, Gary Valentine, un lycéen de 15 ans, sur le point d'être photographié, comme ses condisciples, par Alana, l'assistante du photographe âgée d'une vingtaine d'années. L'adolescent, acteur de second rôle dans quelques productions hollywoodiennes, se met aussitôt en tête de séduire la jeune femme.

PLANÈTE +

08.28 Les combattants du ciel
09.23 Les grandes batailles de la 2e Guerre mondiale
11.11 Le trésor du Rhône
12.51 La quête des vents
13.49 Washington
15.16 Pionniers de l'industrie alimentaire
16.45 Faîtes entrer l'accusé
18.19 American Pickers, la brocante made in U.S.A.
19.55 La 2e Guerre mondiale en couleur
21.48 Les grandes batailles de la 2e Guerre mondiale

TFX

08.00 W9 Hits Gold
09.30 W9 Hits Gold
10.35 W9 Hits
11.40 Ma famille d'abord



15.40 Un dîner presque parfait
20.00 Météo
20.05 Enquêtes criminelles

Libye: nouvelles manifestations nocturnes



Des manifestants se sont de nouveau rassemblés à Tripoli dans la nuit de dimanche à lundi pour protester contre la détérioration des conditions de vie en Libye, symbolisée par des coupures chroniques d'électricité. Des rassemblements épars ont eu lieu dans plusieurs quartiers de la capitale, selon un journaliste de l'AFP.

Des jeunes, pour la plupart encagoulés, ont brûlé des pneus et fermé plusieurs routes, notamment la ceinture périphérique de la capitale et la route côtière qui relie Tripoli à ses banlieues ouest. Les forces de sécurité étaient absentes des lieux, selon la même source.

Des rassemblements ont également eu lieu dans les villes de Beni Walid et Misrata, dans l'ouest du pays, selon des images diffusées par les médias locaux. Les manifestants s'insurgent contre les coupures de courant qui durent une douzaine d'heures par jour en moyenne, en pleine canicule, et contre l'incurie des élites politiques, en exigeant leur départ.

Le Quotidien D'ORAN Edition Nationale d'Information

Burkina : 27 morts dans deux attaques terroristes



Au moins 27 personnes ont été tuées dans le week-end au Burkina Faso, lors de deux attaques distinctes de terroristes présumés qui ont visé des civils dans le nord et le nord-ouest du pays, a appris l'AFP de sources sécuritaire et locale. Dans la nuit de dimanche à lundi, "des individus armés ont attaqué les populations civiles de Bourasso, une localité située près de

Dédougou", chef-lieu de la province de la Kossi, a indiqué une source sécuritaire. "On dénombre une quinzaine de victimes (mortes), des hommes, femmes et enfants, selon un bilan provisoire", a ajouté cette source.

Une source locale, contactée par l'AFP, a confirmé l'attaque, évoquant de son côté "une vingtaine de morts". "Les individus armés ont d'abord fait

un tour aux environs de 17H00 dans le village tirant des coups de feu en l'air. Ils sont revenus plus tard dans la nuit et ont ouvert le feu aveuglément sur les populations", a expliqué cet habitant.

Samedi, une autre attaque meurtrière a également eu lieu, à Namissiguima, faisant 12 morts. Le Burkina Faso est pris depuis 2015 dans une spirale de violences.

Mali : les sanctions de la Cédéao levées



Le 61e sommet ordinaire des pays membres de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (Cédéao), tenu dimanche dans la capitale ghanéenne Accra, a décidé de lever les sanctions économiques et financières imposées au Mali, au lendemain de l'annonce par les autorités de transition maliennes d'un nouveau calendrier électoral. Le président de la Commission de la Cédéao, Jean-Claude Kassi Brou, a déclaré que "les dirigeants de l'organisation ont décidé de lever les sanctions économiques et financières qui étaient imposées au Mali après que les autorités maliennes aient franchi des pas importants sur la voie d'un retour à une situation constitutionnelle".

Il a ajouté, lors d'un point de presse à l'issue du sommet, que cette décision immédiate "a été prise après les recommandations de l'émissaire de la Cédéao, Goodluck Jonathan", ancien président nigérian. Les sanctions de la Cédéao contre le Mali ont été décidées au mois de janvier dernier, en raison du retard mis par les militaires concernant le transfert du pouvoir aux civils.

Par ailleurs, Jean-Claude Kassi Brou a ajouté que l'organisation ivoirienne a demandé à tous les partenaires d'"octroyer au Mali l'aide technique et d'accompagner le pays dans le processus d'organisation des élections et leur préparation afin que réussisse la période de transition", qui durera jusqu'à mars 2024.

EDITORIAL

Par Abdou BENABBOU

SOIXANTE ANS ET LE GÉNIE À PEINE VISIBLE

connu le prix de l'asservissement, de la douleur et du sang.

La lutte continue et ce 5 juillet 2022 n'est qu'une pause symbolique pour savoir où on en est. Bien que l'indépendance recouverte en 1962 soit bel et bien confortée, la souveraineté nationale totale reste à parfaire et à consolider. Le bilan est heureux et n'est pas du tout mitigé. C'est qu'aucun pays au monde, y compris les plus nantis, ne peut se targuer de prétendre avec objectivité qu'il a abouti à la plénitude d'un libre arbitre complet. Partout dans le monde le mal-être est inscrit pour témoigner de l'interconnexion et l'interdépendance des peuples et pour prouver que leur

souveraineté n'est, à bien des égards, que relative. Au cœur des immenses perturbations causées par les crises de différentes natures que vit aujourd'hui le monde entier, les Algériens s'en sortent avec un génie à peine visible.

Bien entendu, en soixante ans d'indépendance, l'Algérie pouvait faire beaucoup mieux. Mais s'arrêter à placarder la fine bouche sur ce qui a été réalisé jusqu'ici relève sans conteste du domaine du subjectif outrancier et éluder toutes les étapes historiques dramatiques qui ont failli pulvériser le socle de la nation.

Certes le chemin vers la plénitude est encore long et difficile. Mais il est certain que le premier réconfort offert est que les Algériens sont vaccinés contre les déboires qui s'annoncent pour l'ensemble de l'humanité.

Ukraine: Poutine ordonne la poursuite de l'offensive russe



Le président russe Vladimir Poutine a ordonné lundi à ses forces de poursuivre leur offensive dans l'est de l'Ukraine, après la conquête de l'intégralité de la région de Lougansk. Les forces russes "doivent mener à bien leurs missions selon les plans déjà approuvés", a déclaré M. Poutine lors d'un entretien avec son ministre de la Défense Sergueï Choïgou, retransmis à la télévision. "J'espère que dans leurs secteurs tout se passera comme cela s'est passé à Lougansk", a-t-il ajouté.

Ces déclarations interviennent au lendemain de l'annonce du retrait des forces ukrainiennes de la ville stratégique de Lyssytchansk, une prise qui parachève le contrôle de la région de Lougansk par les forces russes et les séparatistes mis en place par Moscou. La région de Lougansk et celle, voisine, de Donetsk forment le Donbass, bassin minier de l'est de l'Ukraine que les forces de Moscou entendent conquérir dans son intégralité. M. Choïgou, le ministre russe de la Défense, a affirmé lundi que les forces de Moscou étaient en train de "procéder au déminage de la ville de Lyssytchansk".

L'Otan engage le processus d'adhésion de la Suède et de la Finlande



Les trente pays membres de l'Otan lanceront mardi le processus de ratification pour les adhésions de la Suède et de la Finlande. "Les Alliés signeront les protocoles d'adhésion de la Finlande et de la Suède mardi", a annoncé l'Alliance dans un communiqué. "Nous nous préparons à accueillir deux nouveaux alliés dotés de forces et de capacités militaires formidables", a souligné son secrétaire général, le Norvégien Jens Stoltenberg, lors d'une cérémonie pour l'entrée en fonctions du nouveau commandant suprême des forces alliées en Europe (Saceur), le général américain Christopher Cavoli.

La ministre suédoise des Affaires étrangères Ann Linde et son homologue finlandais Pekka Haavisto ont participé lundi au siège de l'organisation à Bruxelles aux dernières discussions, avant la signature prévue mardi des protocoles d'adhésion et le lancement du processus de ratification dans chacun des membres de l'Alliance. La Turquie a donné son accord au lancement de cette procédure lors du sommet des dirigeants de l'Otan à Madrid, mais le président Erdogan a rappelé aux deux pays nordiques les conditions à remplir.